

Association des organisations confessionnelles à la prévention de l'infection par le VIH

Manuel de formation
à l'intention des
gestionnaires de
programmes



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	ii
Remerciements.....	iii
Introduction.....	1
Session 1 : Introduction et description de l'atelier	3
Session 2 : Le défi du VIH et les domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA	6
Session 3 : Le rôle des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH.....	13
Session 4 : Facilitation du travail des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH	18
Session 5 : Points d'entrée pour la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles	21
Session 6 : Principaux messages	23
Session 7 : Élaboration de programmes avec les organisations confessionnelles.....	26
Session 8 : Session de clôture	31
Annexe I : Formulaire d'évaluation	32
Annexe II : Références bibliographiques	34
Annexe III : Supplément PowerPoint	35

AVANT-PROPOS

La résolution de l'Assemblée générale 59/23, intitulée « Promotion du dialogue entre les religions », affirme que la compréhension mutuelle et le dialogue entre les religions constituent des dimensions importantes du dialogue entre les civilisations et de la culture de la paix. Cette résolution a été élaborée dans le contexte de la résolution de l'Assemblée générale 58/128, adoptée le 19 décembre 2003, qui reconnaît que le respect de la diversité des religions et des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération peuvent contribuer à la lutte contre les idéologies sectaires et les pratiques reposant sur la discrimination, l'intolérance et la haine, ceci afin de promouvoir la paix mondiale, la justice sociale et l'amitié entre les peuples.

L'UNFPA a entrepris un certain nombre d'initiatives conjointes avec des organisations confessionnelles aux fins d'enrayer la propagation du VIH et de lutter contre la stigmatisation dont font souvent l'objet les personnes vivant avec le virus. L'engagement, le dialogue et le partenariat de l'UNFPA avec les organisations confessionnelles ont produit des résultats mutuellement bénéfiques pour le Fonds et pour les institutions religieuses et, surtout, ont amélioré la qualité de la vie des populations bénéficiaires des activités de développement.

L'UNFPA a produit le présent manuel de formation, *Association des organisations confessionnelles à la prévention de l'infection par le VIH*, avec l'appui du budget-plan de travail intégré du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Son but est d'encourager les décideurs politiques, les responsables de programmes sur le terrain et les praticiens du développement à reconnaître dans toute leur complexité les facteurs sociaux, culturels et économiques qui entrent en jeu dans la prévention de l'infection par le VIH et à forger des partenariats avec les organisations confessionnelles pour traiter des problèmes. L'objectif ultime de cette initiative est de favoriser l'application du programme de la CIPD et d'inverser la tendance actuelle de la propagation du VIH.



Rogelio Fernandez Castilla
Directeur, Division de l'appui technique
UNFPA

REMERCIEMENTS

Le présent manuel a été élaboré par une équipe dirigée par Aminata Touré, conseillère technique principale, en charge du Service de la culture, de la parité des sexes et des droits de la personne, de la Division de l'appui technique de l'UNFPA. L'équipe était composée de Maysoon Melek, conseillère à la culture, de Rehema Kajungu, consultante ougandaise, et de George Kahuthia, du Centre for African Family Studies de Nairobi (Kenya).

Les auteurs tiennent à exprimer leurs remerciements à leurs collègues du Service de la lutte contre le VIH/sida de la Division de l'appui technique, qui ont émis des commentaires détaillés et pertinents sur les premières ébauches du manuel, aux participants à l'atelier d'essai tenu à Accra (Ghana) en mars 2006, qui ont fourni de précieuses informations en retour, et à Nan Oo Kyi, assistante au Service de la culture, de la parité des sexes et des droits de la personne, qui a assuré l'insertion des remarques issues de l'atelier d'essai dans le manuel et coordonné la production de celui-ci.

Des remerciements sont également dus à ONUSIDA, qui a permis la production du présent manuel par son concours financier, et à Lois Jensen, dont l'assistance en capacité de réviseuse en ont fait un produit de qualité.

¹ Ont participé à l'atelier d'essai : Aminata Touré (siège de l'UNFPA), Mariam Jato (siège de l'UNFPA), Makane Kane, Esi Awotwi et Mercy Osei-Konady (UNFPA-Ghana), Suneeta Mukhrjee et Bushra B. Alam (UNFPA-Bangladesh), Vandara Chong (UNFPA-Cambodge), Oscar Valverde (UNFPA-Costa Rica), Mona El Ghazali (UNFPA-Égypte), Anna Ruebenmumba (UNFPA-Zimbabwe), Esther Muia (Équipe des services techniques de pays de l'UNFPA), le sheikh Sabel Ahmed Sabah (Ministère des Affaires religieuses d'Égypte), le père Boulis Serour (docteur en médecine et chef de l'Église Girgis, Égypte), Philbert Kankye (Christian Health Association, Ghana), Carmen Molina (Caritas, Honduras), K. Balachandra Kurup (Inter-Faith Conference on HIV/AIDS, Inde), George Kahuthia (Centre for African Family Studies, Nairobi), et le mufti Mubaje Shaban Ramadman (Islamic Council, Ouganda).

« Les agents du changement que nous sommes sont capables d'inverser la marée de la maladie. Nous devons reconnaître notre interconnection, au-delà des différences géographiques, culturelles ou religieuses . . . Nous devons nous respecter les uns les autres . . . Nous devons nous soutenir mutuellement dans la lutte contre le VIH et le sida. »

Desmond M. Tutu, Archevêque émérite,
Église anglicane de la Province
d'Afrique du Sud

INTRODUCTION

Historique

Le mandat de l'UNFPA est guidé par le Programme d'action adopté en 1994 à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire, et le Fonds œuvre en étroite collaboration avec les instances gouvernementales, les entités de la société civile et les organisations confessionnelles pour en réaliser les objectifs. « La mise en œuvre des recommandations figurant dans le Programme d'action est un droit souverain que chaque pays exerce de manière compatible avec ses lois nationales et ses priorités en matière de développement, en respectant pleinement les diverses religions, les valeurs éthiques et les origines culturelles de son peuple, et en se conformant aux principes des droits de la personne universellement reconnus. » — Programme d'action de la CIPD²

Depuis la conférence du Caire, et reconnaissant l'importance des travaux à accomplir dans le contexte des cultures et des religions pour favoriser l'obtention de plus grands progrès en vue de l'accomplissement des objectifs de la CIPD, l'UNFPA a établi un dialogue avec de nombreuses organisations confessionnelles et interconfessionnelles. Le Fonds a également fait équipe avec ces organisations dans le cadre de projets conjoints en vue d'améliorer les pratiques relatives à la santé et aux droits en matière de reproduction et de traduire des objectifs de développement partagés en réalités. Beaucoup de dirigeants religieux appuient nos efforts visant à assurer une maternité sans risques et à appuyer le respect de la dignité des femmes et des hommes en affirmant leur capacité morale de prendre leurs décisions personnelles en matière de reproduction.

L'influence des organisations confessionnelles est clairement visible. Dans nombre de pays en

développement, elles ne limitent pas leurs activités au domaine spirituel et sont souvent les principaux fournisseurs de services de santé et de prestations sociales diverses au niveau local. Présentes au sein des communautés et reposant sur des relations de confiance, elles peuvent influencer sur l'attitude et le comportement des membres de ces communautés. Elles sont, de plus, en contact étroit et régulier avec tous les groupes d'âge et leur parole est respectée. En fait, dans certaines communautés traditionnelles, les chefs religieux sont souvent plus influents que les autorités gouvernementales locales ou que les dirigeants communautaires laïcs.

Beaucoup des études de cas sur lesquelles est fondée la publication de l'UNFPA intitulée *Culture Matters* [La culture a son importance] montrent que l'implication des organisations confessionnelles dans les projets appuyés par l'UNFPA accroît la qualité des négociations avec les autorités et la société civile sur les questions culturellement sensibles. Les acquis de l'expérience font l'objet peu à peu d'un partage entre pays et régions, ce qui facilite le dialogue interconfessionnel sur les approches les plus efficaces pour prévenir la propagation du VIH. Ce dialogue contribue également à convaincre diverses organisations confessionnelles de l'importance de s'unir et de faire front commun, car cela constitue le moyen le plus efficace de lutter contre la propagation du VIH et d'atténuer l'impact du sida.

But et objectifs

Le présent manuel est un instrument de renforcement des capacités conçu pour aider les décideurs politiques et les responsables de programmes à définir, concevoir et surveiller les programmes de prévention de l'infection par le VIH mis en œuvre par les organisations confessionnelles. Il peut également servir aux

²Programme d'action de la CIPD : p. 8, chapitre II.

³UNFPA. 2004. *Culture Matters. Working with Communities and Faith-based Organizations : Case Studies from Country Programmes*. New York : UNFPA. En ligne à www.unfpa.org/culture

praticiens du développement qui font équipe avec les organisations confessionnelles, pour les aider à mieux comprendre le rôle de celles-ci en matière de prévention de l'infection par le VIH et à concevoir des formules d'association opérantes avec ces organisations pour enrayer la propagation du virus.

Contenu et méthode

Le manuel examine les modalités selon lesquelles les valeurs religieuses et le pouvoir de mobilisation des chefs religieux peuvent être mis à profit pour concevoir des programmes communautaires et durables de lutte contre le VIH. Il explique comment associer les dirigeants religieux aux programmes qui visent à éliminer la stigmatisation et la discrimination auxquelles sont souvent en butte les gens vivant avec le VIH et comment encourager les communautés à apporter leur appui et à faire preuve de solidarité et de compassion envers ceux-ci, selon les principes religieux fondamentaux. Il présente également dans leurs grandes lignes les messages de prévention de l'infection par le VIH que les dirigeants religieux peuvent transmettre et les connaissances pratiques dont ceux-ci ont besoin pour faire passer les messages de manière efficace.

Le manuel est articulé en deux parties : le manuel proprement dit et une présentation PowerPoint contenant tout le matériel visuel nécessaire pour les ateliers de formation. Il donne des instructions et des explications détaillées de manière à guider pas à pas les formateurs durant la conduite des ateliers.

Comme l'ONUSIDA publie les données des pays que chaque deux ans, les prochaines données seront publiées en 2008. Cependant, les formateurs sont conseillés de renouveler leurs statistiques régulièrement.

Il comprend huit sessions :

- Session 1** Présentation de l'atelier.
- Session 2** Défis posés par le VIH et domaines stratégiques des interventions de l'UNFPA.
- Session 3** Explications sur le rôle des organisations confessionnelles

Session 4 Précisions sur le rôle des facilitateurs dans leur travaux avec les organisations confessionnelles pour élaborer une approche systématique de la prévention de l'infection par le VIH.

Session 5 Points d'entrée possibles de la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles.

Session 6 Messages appropriés suggérés pouvant être émis par des organisations confessionnelles.

Session 7 Conseils sur l'élaboration d'un programme de prévention de l'infection par le VIH et sur le choix d'indicateurs pour mesurer les résultats.

Session 8 Clôture de l'atelier.

Il a été établi un formulaire d'évaluation de l'atelier (voir annexe I) que les participants devraient remplir lors de la Session 8. Les références bibliographiques figurent à l'annexe II.

L'atelier de formation doit normalement durer deux jours et il comprend environ 12 heures d'instruction, pauses et déjeuner non compris. La méthode retenue est fortement participative, les travaux étant effectués d'abord en petits groupes, puis faisant l'objet de débats en séance plénière.

Essai

Le présent manuel a été mis à l'essai et a fait l'objet d'affinements lors d'un atelier tenu à Accra (Ghana) en mars 2006. Les 19 participants, qui provenaient de diverses régions, comprenaient des membres du personnel de l'UNFPA ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales et confessionnelles.

Public cible

Le présent manuel est destiné

- Aux représentants de pays de l'UNFPA
- Aux représentants adjoints de l'UNFPA
- Aux responsables de programmes de l'UNFPA
- Aux ONG partenaires.

Session 1

PRÉSENTATION DE L'ATELIER

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Présentation des participants	20 minutes
3. Remarques de bienvenue	20 minutes
4. Explication du but et des résultats escomptés de l'atelier	10 minutes
5. Méthode d'animation de l'atelier	5 minutes
6. Plan général de l'atelier	5 minutes
7. Règles de l'atelier et modalités du travail	10 minutes

Total : 1 heure 15 minutes

1. Introduction de la session (5 minutes)

But

Permettre aux participants de faire connaissance et de se familiariser avec les objectifs de l'atelier.

Résultats escomptés

Les participants :

- Se connaîtront entre eux.
- Comprendront de façon homogène les buts, les résultats et la nature du programme de formation.

Présentez-vous et souhaitez cordialement la bienvenue aux participants. Dites-leur qu'il s'agit ici de la première session et indiquez le but et les résultats escomptés de l'atelier.

2. Présentation des participants (20 minutes)

Demandez aux participants de se présenter, en indiquant leur nom, leur titre et les pays dans lesquels ils exercent leurs activités.

3. Remarques de bienvenue (20 minutes)

Demandez au principal responsable de l'organisation chargée de l'atelier de prononcer les remarques de bienvenue. Les organisateurs de l'atelier devraient préciser à l'orateur qu'il conviendrait que ses propos soient liés à l'importance de la religion dans la vie des gens et à l'influence de la religion sur le comportement des gens.

4. Explication du but et des résultats escomptés de l'atelier (10 minutes)

But

Renforcer les capacités des responsables de programmes de l'UNFPA pour les aider à définir, concevoir et surveiller les programmes de prévention de l'infection par le VIH mis en œuvre par les organisations confessionnelles.

Objectifs

1. Améliorer la compréhension du rôle joué par les organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH.
2. Permettre aux participants de concevoir des programmes de prévention de l'infection par le VIH en partenariat avec les organisations confessionnelles.

Distribuez des fiches carton et des marqueurs et demandez aux participants de dresser une liste de leurs attentes. Affichez les fiches au mur ou sur un tableau-papier et lisez-les à haute voix. Expliquez ensuite les relations qui existent entre ces attentes et le but et les objectifs de l'atelier. Présentez alors les objectifs de l'atelier (diapositives 2 & 3). Insistez sur le fait que si certains participants ont eu une expérience préalable avec des organisations confessionnelles pour prévenir l'infection par le VIH, il est important qu'ils partagent leurs connaissances et leur expérience. C'est là un objectif important de l'atelier.

5. Méthodes (5 minutes)

Les méthodes suivantes sont appliquées au cours de l'atelier :

- Démonstration
- Discussion
- Remue-méninges
- Travail en petits groupes
- Études de cas /pratiques optimales
- Jeu de rôles
- Présentation/exposé magistral

Informez les participants des méthodes qui seront appliquées.

Matériel nécessaire pour l'atelier :

- Projecteurs DEL
- Marqueurs
- Fiches carton
- Tableaux-papier, etc.

6. Plan général de l'atelier (5 minutes)

Indiquez aux participants que l'atelier durera deux jours et faites une présentation PowerPoint pour leur donner le plan général de l'atelier (diapositive 4).

Heure	1ère journée
9h00	Session 1 : Présentation de l'atelier
10h15	Session 2 : Défis à relever et domaines stratégiques de l'intervention de l'UNFPA dans la lutte contre le VIH
12h00	Session 3 : Rôle des organisations confessionnelles dans la prévention de la propagation du VIH
13h45	Déjeuner
15h00	Session 4 : Facilitation des travaux des organisations confessionnelles en matière de prévention de la propagation du VIH
16h00	Session 5 : Points d'entrée de la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles
17h00	Conclusion de la 1ère journée
	2e journée
9h00	Session 6 : Principaux messages
10h15	Pause
10h30	Session 7 : Élaboration de programmes de prévention avec les organisations confessionnelles
13h00	Déjeuner
14h00	Session 7 : Suite
15h00	Session 8 : Clôture de l'atelier
15h30	Départ

7. Règles de l'atelier et modalités du travail (10 minutes)

Distribuez des fiches carton et des marqueurs aux participants et demandez-leur de noter les règles et les principes à observer pour travailler ensemble dans le cadre de l'atelier. Demandez-leur de n'indiquer qu'une idée par fiche.

Discutez avec eux des préjugés et des stéréotypes courants parmi les acteurs du développement et les organisations confessionnelles.

Ajoutez les points suivants à la discussion s'ils n'ont pas été mentionnés par les participants :

- Participation active
- Réceptivité aux nouvelles idées, aux opinions diverses et aux différentes approches (ceci est d'une importance absolument critique)
- Écouter et poser des questions
- Niveau équilibré de participation
- Respecter l'horaire
- Silence : couper la sonnerie des téléphones portables pendant les sessions.

Session 2

DÉFIS POSÉS PAR LE VIH ET DOMAINES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION DE L'UNFPA

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Facteurs sociaux, culturels et économiques déterminant la vulnérabilité au VIH et l'impact du VIH	30 minutes
3. Domaines stratégiques des interventions de l'UNFPA dans le contexte du partenariat avec les organisations confessionnelles (remue-méninges)	15 minutes
• Prévention de l'infection par le VIH parmi les jeunes	10 minutes
• Assurer la disponibilité des instruments de protection	10 minutes
• Prévention de l'infection par le VIH parmi les femmes et les jeunes filles	10 minutes
4. Conclusion et synthèse	10 minutes

Durée de la session : 1 heure 30 minutes

1. Introduction de la session (5 minutes)

But

Faire connaître aux participants les facteurs sociaux, culturels et économiques qui déterminent la vulnérabilité au VIH et son impact ainsi que les domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA.

Résultats escomptés

Les participants :

- Comprendront l'ampleur de la pandémie de VIH/sida
- Comprendront le cadre de programmation de l'UNFPA pour la prévention de l'infection par le VIH.

Matériel nécessaire

- Présentation PowerPoint
- Marqueurs et fiches carton.

Présentez le but et les résultats escomptés de la session. Soyez aussi concis que possible et évitez les détails techniques d'une complexité excessive. Rappelez aux participants que le but de l'atelier n'est pas de faire d'eux des experts sur le sida et que la présente session se limite aux informations de base. Faites une présentation PowerPoint, d'abord sur les notions de base concernant le VIH et le sida, puis sur les domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA.

2. Facteurs sociaux, culturels et économiques déterminant la vulnérabilité au VIH et l'impact du VIH (30 minutes)

Demandez à tous les participants réunis ce qu'ils savent sur le VIH et le sida et sur l'ampleur du problème dans les pays où ils exercent leurs activités et ailleurs. Demandez-leur (méthode participative) d'exposer leur expérience dans chacun des pays représentés à l'atelier. Dressez une liste des réponses pour chaque pays sur un tableau-papier. Ajoutez les points qui ont été omis par les participants. Si possible, résumez ces informations sans faire de présentation PowerPoint.

Soulignez les faits suivants :

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) se transmet par les fluides biologiques, notamment le sang, le liquide spermatique, les sécrétions vaginales et le lait maternel. La transmission a lieu :

- Lors de rapports sexuels non protégés avec un/une partenaire infecté(e) (voie de transmission la plus fréquente), qu'il s'agisse de rapports hétérosexuels ou homosexuels masculins
- Par le sang et les produits sanguins, notamment lors de transfusions et de transplantations d'organes ou de tissus provenant d'individus infectés et par l'utilisation d'instruments contaminés, tels que les aiguilles et autres instruments perçant la peau
- De la mère à l'enfant au cours de la grossesse, du travail obstétrique et à l'accouchement, ainsi que durant l'allaitement au sein.

Après l'infection, l'organisme produit des anticorps, ce qui est une réaction du système immunitaire pour résister à une agression virale. La plupart des gens produisent des anticorps détectables en l'espace de 2 à 8 semaines (la moyenne étant de 25 jours). Chez certains individus, toutefois, les anticorps détectables mettent plus longtemps à se manifester. Si l'analyse révèle la présence d'anticorps du VIH, on dit de la personne en question qu'elle « vit avec le VIH ». Il convient de noter qu'il y a un délai de quelques jours à plusieurs années parfois avant que les anticorps soient détectables.

Le risque de transmission du VIH par voie sexuelle est accru par la présence d'autres infections sexuellement transmises (IST).

Pourcentages d'infection par le VIH selon la voie de transmission :

- | | |
|---------------------------------|----------|
| • Transfusion sanguine | 3-5 % |
| • Transmission parent-enfant | 5-10 % |
| • Rapports sexuels | 70-80 % |
| • Emploi de drogues injectables | 5-10 % |
| • Soins de santé (blessures) | < 0,01 % |

D'autres facteurs influent sur les taux de prévalence du VIH. Certains facteurs sociaux, culturels et économiques peuvent aggraver la pandémie et s'opposer aux efforts de prévention de l'infection par le VIH. Ils comprennent notamment :

- Les tabous liés à la sexualité. Dans certains contextes culturels, par exemple, les femmes et les jeunes filles ne sont pas censées parler de questions ayant trait à la sexualité.

- Le manque de connaissances sur la sexualité, la grossesse et les maladies sexuellement transmissibles chez les adolescents.
- Le refus de la société de reconnaître que de l'activité sexuelle des adolescents avant le mariage est une réalité.
- Les stéréotypes sur les « groupes à risque » : beaucoup de gens pensent que les travailleurs et travailleuses du sexe sont le seul groupe « vulnérable ».
- Les services de santé qui mettent l'accent sur les approches biomédicales plus que sur les programmes et activités de prévention.
- Le manque de possibilités de promotion économique et sociale des individus
- Les pratiques néfastes, le commerce du sexe, les rapports sexuels entre jeunes filles et hommes beaucoup plus âgés et la violence sexospécifique.

ONUSIDA et l'OMS estiment qu'en 2005, au niveau mondial, 38,6 millions de personnes vivaient avec le VIH, 4,1 millions de personnes ont été nouvellement infectées, et 2,8 millions de personnes sont mortes du sida.

Plus de 95 % de tous les séropositifs pour le VIH vivent dans le monde en développement, où sont survenus 95 % des décès causés par le sida.

- En Afrique subsaharienne, 24,5 millions de personnes vivent avec le VIH. Selon les estimations, en 2005, environ 2,7 millions de nouvelles infections sont survenues et 2 millions de personnes sont mortes du sida.
- En Asie, 8,3 millions de personnes vivent avec le VIH, la majorité d'entre elles (5,7 millions) en Inde. Selon les estimations, en 2005, 930 000 personnes ont été infectées par le VIH et 600 000 personnes sont mortes du sida.
- En Amérique latine, 1,6 million de personnes vivent avec le VIH; en 2005, 140 000 personnes ont été infectées par le VIH et 59 000 personnes sont mortes du sida. Dans les Caraïbes, 330 000 personnes vivent avec le VIH. On estime qu'en 2005, 37 000 personnes ont été infectées par le VIH et 27 000 personnes sont mortes du sida.
- En Europe de l'Est et en Asie centrale, où l'épidémie progresse le plus rapidement, 1,5 million de personnes vivent avec le VIH et, en 2005, 220 000 personnes ont été infectées par le VIH et 53 000 personnes sont mortes du sida.

Au niveau mondial, on estimait en 2005 que 17,3 millions de femmes vivaient avec le VIH. En Afrique subsaharienne, quelque 53 % des personnes infectées étaient des femmes et trois jeunes sur quatre étaient de sexe féminin. Près de la moitié des nouvelles infections par le VIH touchent les gens de 15 à 24 ans, ce qui correspond à la période où la plupart des gens deviennent sexuellement actifs.

Ce sont les jeunes femmes qui sont les plus vulnérables à l'infection par le VIH. Par ailleurs, en 2001, selon les estimations, 2 millions de filles de 5 à 15 ans ont été victimes de traite et d'exploitation sexuelle. La violence envers les femmes a été identifiée comme l'un des co-facteurs les plus puissants de l'infection par le VIH. De plus, les femmes séropositives sont exposées à une discrimination plus grande que les hommes, ce qui se traduit pour elles par l'isolation, la violence et l'ostracisme.

L'inégalité des relations entre les sexes dans de nombreuses cultures limite souvent la capacité des femmes à négocier des rapports sexuels à risques réduits, notamment par l'emploi du préservatif. Si les femmes et les jeunes filles étaient plus nombreuses à avoir « le droit de s'abstenir », à décider quand et avec qui elles ont des rapports sexuels, à pouvoir demander l'emploi d'un préservatif, à vivre à l'abri de la violence et à disposer de revenus suffisants pour nourrir leur famille, elles seraient véritablement en mesure de se protéger de l'infection par le VIH.

Plusieurs facteurs accroissent la vulnérabilité des gens et des communautés au VIH, notamment :

- Les taux de chômage et de pauvreté élevés, ce qui peut encourager les rapports sexuels commerciaux pour subvenir aux besoins de survie.
- Les niveaux élevés de mobilité, résultant en particulier de conflits, de séparation familiale pour quête d'emploi, et la vie loin de la communauté d'origine, ce qui réduit l'influence des contrôles sociétaux.
- Les conflits internes ou externes et les crises humanitaires complexes, qui mènent à la désorganisation des pouvoirs publics, à l'insécurité et à des déplacements massifs de population. Ces situations limitent l'accès aux services sociaux et aux moyens de prévention de

l'infection par le VIH, tels que les aiguilles hypodermiques propres, les transfusions sanguines sans risques et les préservatifs.

- En outre, lors des troubles de l'ordre public, les femmes et les filles sont exposées aux viols et aux agressions sexuelles, ce qui accroît les risques d'infection par le VIH. Elles sont parfois aussi victimes d'abus et d'exploitation sexuelle par les travailleurs humanitaires qui exigent des faveurs sexuelles en échange de nourriture par exemple. Ceci accroît l'exposition des femmes et des filles au VIH.
- Les facteurs tels que la domination des hommes et leur résistance à l'usage du préservatif, la polygamie, l'héritage des veuves, le mariage précoce, les mutilations génitales féminines, le statut inférieur de la femme et la sujétion économique et sociale de la femme à l'homme reposant sur des bases souvent culturelles et religieuses.
- La stigmatisation sociale et le refus de voir la réalité concernant le VIH et le sida, qui créent un climat favorable à la propagation rapide du VIH.
- La consommation de drogues et d'alcool qui peut favoriser les comportements sexuels à risques et accroître la susceptibilité à l'infection par le VIH (par le partage d'aiguilles infectées, par exemple).
- Les mythes, idées erronées et craintes relatifs au sida et aux méthodes de prévention.

Principes clés d'une prévention efficace de l'infection par le VIH :

- Tous les efforts de prévention de l'infection par le VIH doivent reposer résolument sur la promotion, la protection et le respect des droits de la personne, notamment de l'égalité des sexes, et tenir pleinement compte des sensibilités culturelles.
- Les programmes de prévention de l'infection par le VIH doivent être adaptés au contexte épidémiologique, social et culturel dans lesquels ces programmes doivent être mis en œuvre.
- Les mesures visant à prévenir la propagation du VIH doivent être fondées sur les éléments connus et qui ont fait leur preuve; on envisagera éventuellement d'investir pour renforcer les la collecte de ces preuves.
- Les programmes doivent être de vaste portée et faire usage de toute la gamme des politiques et des interventions dont on sait qu'elles sont efficaces.

- La prévention de l'infection par le VIH s'inscrit dans le long terme. En conséquence, l'exécution des interventions ainsi que la recherche et le développement de nouvelles technologies exigent des efforts soutenus.
- Les programmes doivent insister sur le fait que la vie est d'une valeur sacrée; le but des programmes doit donc être de la sauvegarder en prévenant l'infection par le VIH et en inversant la tendance actuelle de l'épidémie de sida.
- Les programmes de prévention de l'infection par le VIH doivent comprendre des stratégies intégrées qui associent tous les principaux acteurs sociaux aux interventions.
- Les programmes de prévention de l'infection par le VIH doivent se situer à un niveau tel qu'ils aient la couverture, l'ampleur et l'intensité nécessaires pour avoir un impact critique.
- La participation des communautés qui bénéficieront de la prévention est essentielle pour assurer l'efficacité des interventions.
- Sécurité du système de distribution des produits sanguins.
- Prévention de la transmission du VIH dans le contexte de l'administration des soins de santé.
- Promotion d'un accès élargi aux conseils et au dépistage volontaire du VIH ainsi que des principes de la confidentialité et du consentement.
- Liaison de la prévention de l'infection par le VIH avec les programmes de traitement par les antirétroviraux et les autres services de santé de la sexualité et de la reproduction.
- Diffusion d'information et éducation relatives au VIH pour permettre aux individus, notamment aux jeunes, de se protéger de l'infection.
- Prise en compte des questions sexospécifiques qui accroissent la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles à l'infection par le VIH, notamment la question de la violence sexiste, et amélioration de l'accès des femmes aux conseils et au dépistage volontaire.
- Prise en compte et atténuation de la stigmatisation et de la discrimination associées au VIH et au sida.
- Préparation en vue du développement future de vaccins et de microbicides efficaces contre le VIH, en réfléchissant aux questions ayant trait à leur accessibilité et à leur utilisation.

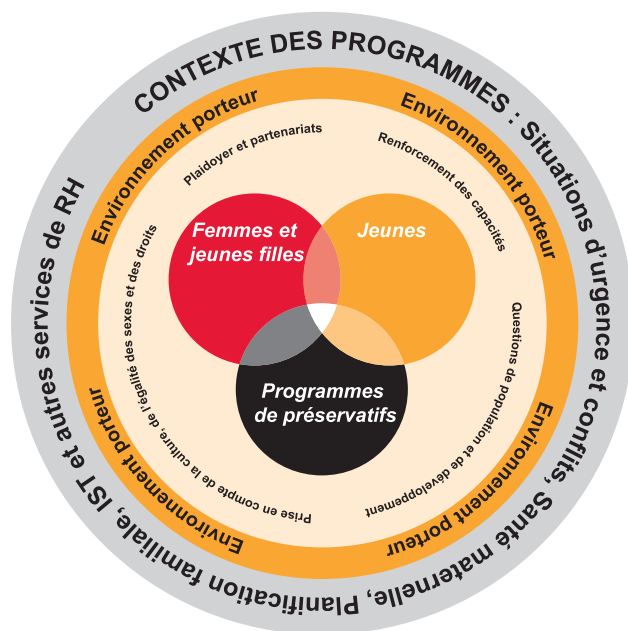
Domaines essentiels à prendre en considération dans la programmation de la prévention de l'infection par le VIH :

- Prévention de la transmission du VIH par voie sexuelle.
- Prévention de la transmission parent-enfant du VIH.
- Prévention de la transmission du VIH par l'usage de drogues injectables et réduction des risques pour les consommateurs de drogues.

3. Domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA dans le contexte des partenariats avec les organisations confessionnelles (15 minutes)

Mentionnez le fait qu'il y a plusieurs domaines stratégiques dans lesquels l'UNFPA possède un avantage comparatif pour lutter contre l'épidémie du sida au niveau des pays. Il y a notamment trois domaines principaux : prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes; programmes de distribution de préservatifs; prévention chez les femmes et les jeunes filles (par des programmes qui contribuent à instaurer un environnement d'équité et d'égalité des sexes, la sensibilité culturelles et le partenariat avec les hommes). Demandez aux participants en séance plénière de dresser la liste des projets/interventions qu'ils appuient dans le domaine du VIH/sida. Reportez cette liste sur un tableau papier, puis montrez la diapositive du cadre de programmation de l'UNFPA pour la prévention de l'infection par le VIH (voir figure 1). Expliquez ce cadre en suivant les indications des sections i à iii.

Figure 1. Cadre de programmation stratégique de l'UNFPA pour la prévention de l'infection par le VIH



Il convient de noter que ce cadre de programmation stratégique fait l'objet d'une adaptation constante au fur et à mesure de l'évolution de la nature de l'épidémie et des avantages comparatifs de l'UNFPA.

Prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes (10 minutes)

Informez les participants sur le fait que la prévention de la propagation du VIH chez les jeunes occupe une place clé dans la stratégie générale de prévention. Demandez-leur en séance plénière de dresser la liste des projets/interventions qu'ils appuient dans ce domaine. Si aucun de leurs projets ne cible les jeunes, mentionnez par exemple le programme commun UNFPA-OPEP de prévention du VIH/sida, qui œuvre avec des réseaux de jeunes en Amérique latine et aux Caraïbes ou d'autres projets connus.

Les jeunes sont particulièrement vulnérables à l'infection par le VIH. Les jeunes filles pauvres peuvent être vendues en tant qu'esclaves sexuelles ou être victimes d'une autre forme de trafic des personnes humaines. Elles peuvent se voir contraintes d'entrer dans le circuit du sexe commercial ou de se trouver un « protecteur » pour assurer leur survie ou pour payer leurs frais de scolarité ou pour acheter des biens dont elles ont envie, tels que des vêtements ou du matériel électronique. Le problème est compliqué par le fait que les jeunes n'ont fréquemment pas accès aux informations, à l'éducation et aux services relatifs à la santé en matière de reproduction. L'inégalité des sexes et les pratiques telles que le mariage précoce, la violence sexuelle et la recherche de la part d'hommes plus âgés de partenaires jeunes « non infectés par le VIH » accroissent les risques pour les jeunes femmes. De même, les identités culturelles et les rôles sociaux attribués aux garçons et aux jeunes hommes accroissent souvent pour eux et leurs partenaires les risques d'infection par le VIH. La responsabilité imposée aux jeunes filles de s'occuper des malades du sida fait qu'elles sont souvent forcées d'interrompre leurs études, ce qui réduit leurs possibilités de faire carrière et perpétue le cycle de la pauvreté, de la dépendance économique des hommes et de la vulnérabilité à l'infection par le VIH. Les organisations confessionnelles ont souvent la capacité d'atteindre et d'influencer un grand nombre de jeunes.

Pour concevoir des programmes efficaces de prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes, il est important de recueillir les renseignements suivants :

- Âge moyen des premiers rapports sexuels;
- Connaissances, attitudes et pratiques relatives à la sexualité et à la prévention de l'infection par le VIH;
- Déterminants sociaux et culturels de la vulnérabilité au VIH;
- Résultats des meilleures pratiques de prévention dans divers pays.

Assurer la disponibilité des instruments de protection (10 minutes)

Soulignez le fait que la plupart des organisations confessionnelles ne promeuvent pas l'usage du préservatif. Toutefois, il y a d'autres stratégies de prévention de l'infection par le VIH que le personnel de l'UNFPA doit connaître. L'une d'elle est l'approche dite ABC (acronyme anglais : abstinence, fidélité et/ou utilisation des préservatifs), approche complète et acceptée au plan mondial. Elle repose également sur les droits de la personne : toute personne a le droit de décider de la pratique qu'elle souhaite adopter, sur la base d'informations exactes, de ses propres principes et valeurs, et de sa situation dans la vie au moment considéré. L'approche ABC a l'avantage supplémentaire d'être généralement acceptable pour la plupart des dirigeants religieux. C'est donc un bon modèle à préconiser pour les membres de groupes confessionnels.

L'UNFPA s'est prononcé en faveur d'une approche de la mise en œuvre de programmes de préservatifs qui prennent en compte la demande, les conditions d'approvisionnement, la mise en place d'un environnement porteur et le renforcement du système de distribution. Il promeut l'usage du préservatif masculin et du préservatif féminin pour la prévention des infections sexuellement transmises (IST), y compris par le VIH, et pour l'espacement des naissances (approche également dite de la « double protection »). Pour encourager les individus à faire usage du préservatif, les programmes doivent les sensibiliser aux risques d'infection par le VIH et/ou les IST, assurer la disponibilité sans difficulté de préservatifs de bonne qualité, apprendre aux individus à s'en servir, s'attacher à éliminer les mythes, les idées erronées et les craintes, ainsi que le stigmata social associé au préservatif, et plaider en faveur de la prévention de l'infection par le VIH et de l'emploi du préservatif dans la communauté. Il convient tout particulièrement d'aider les femmes mariées à comprendre le risque auquel elles peuvent être exposées et de leur donner l'habileté nécessaire afin qu'elles puissent négocier des pratiques sexuelles à risques réduits avec leur conjoint. Beaucoup d'organisations confessionnelles ne promeuvent pas l'usage du préservatif. Toutefois, l'expérience de certains pays (tels que le Sénégal) montre que lorsque les responsables religieux ont décidé de ne pas s'opposer ouvertement à la promotion du préservatif, il en est résulté des réductions significatives des infections par le VIH.

Prévention de l'infection par le VIH chez les femmes et les jeunes filles (10 minutes)

Rappelez aux participants que l'UNFPA possède un avantage comparatif dans le domaine de la prévention du VIH étant donné son mandat de promouvoir la santé sexuelle et la santé en matière de reproduction.

Les femmes et les jeunes filles courent un risque plus grand que les hommes et les garçons d'être infectées par le VIH. En raison de facteurs physiologiques, les femmes sont au moins de 2 à 4 fois plus exposées à l'infection par le VIH que les hommes, risque qui est encore accru du fait de facteurs sociaux, culturels et économiques et de formes légales de discrimination à leur égard. La Coalition mondiale sur les femmes et le sida, administrée par ONUSIDA, a identifié sept domaines d'action pour prendre en compte la vulnérabilité particulière des femmes au VIH, à savoir :

- La prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes femmes et les jeunes filles, en mettant l'accent sur l'amélioration des soins de santé en matière de reproduction
- La réduction de la violence envers les femmes
- La protection des droits de propriété et des droits à l'héritage des femmes et des filles
- Les mesures visant à assurer un accès égal aux soins et aux traitements pour les femmes et les filles
- L'appui pour améliorer les soins à base communautaire, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles
- La promotion de l'accès aux programmes de prévention en place
- L'offre d'options, notamment l'emploi du préservatif féminin, et les recherches axées sur les nouvelles technologies de prévention, tels que les microbicide
- L'appui aux efforts en cours visant à l'éducation universelle pour les filles.

La prévention de l'infection par le VIH chez les femmes et les jeunes filles exige la mise en œuvre de programmes complets, avec notamment l'intégration des initiatives de santé sexuelle et en matière de reproduction dans les efforts de prévention, une éducation sexuelle complète et appropriée, la préparation à la vie active, et des liens avec les programmes existants dans tous les secteurs. C'est ainsi, par exemple, que l'établissement de liens entre la prévention de l'infection par le VIH, les soins et les services de traitement pour les mères séropositives et les services de santé de la mère et de l'enfant peuvent améliorer la fourniture de services de qualité et prévenir la transmission parent-enfant du virus.

4. Conclusion et synthèse (10 minutes)

Session 3

RÔLE DES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES DANS LA PRÉVENTION DE L'INFECTION PAR LE VIH

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Définition des organisations confessionnelles et catégories	15 minutes
3. Forces et limites des organisations confessionnelles, et ce qu'elles peuvent faire pour prévenir l'infection par le VIH	20 minutes
4. Expérience de l'UNFPA avec les organisations confessionnelles	60 minutes
5. Conclusion et synthèse	5 minutes

Durée de la session : 1 heure 45 minutes

1. Introduction de la session (5 minutes)

But

Définir l'avantage comparatif des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH.

Résultats escomptés

Les participants :

- Auront une définition des organisations confessionnelles, connaîtront les six catégories d'organisations confessionnelles et sauront quels sont les rôles et activités possibles de ces organisations dans la prévention de l'infection par le VIH.

Présentez le but et les résultats escomptés de la session. Indiquez que conformément aux orientations du Programme d'action de la CIPD, l'UNFPA a examiné différentes approches de programmation sensibles aux spécificités des divers contextes culturels. En conséquence, le Fonds s'attache à forger des partenariats plus solides avec les organisations confessionnelles aux fins d'exécuter des programmes sensibles à la culture dans la plupart des pays. L'objectif de la session est de faire connaître aux participants le rôle que les organisations confessionnelles peuvent jouer dans la prévention de l'infection par le VIH.

2. Définition des organisations confessionnelles et catégories (15 minutes)

Demandez aux participants de dire ce que signifie pour eux le terme « organisation confessionnelle ». Alignez leurs définitions sur celle donnée ci-dessous. Demandez-leur ensuite de dresser une liste des diverses catégories d'organisations confessionnelles et établissez la correspondance avec la liste ci-dessous. Si nécessaire, présentez ces catégories au moyen d'une présentation PowerPoint. Signalez que si le terme d'organisation confessionnelle n'a fait son apparition que récemment, les organisations religieuses jouent en fait un rôle essentiel dans le développement social depuis plusieurs siècles.

Définition

Les organisations confessionnelles sont des groupes religieux ou des associations religieuses et à base religieuse, des institutions religieuses spécialisées, et des institutions à but non lucratif enregistrées ou non enregistrées qui ont un caractère religieux ou une mission religieuse. Les organisations spirituelles sont également considérées comme des organisations confessionnelles.

Catégories d'organisations confessionnelles

1. Congrégations locales : gens qui pratiquent leur religion ensemble et qui organisent des activités sociales, telles que les soupes populaires, dons de vêtements, visites à domicile et aide aux personnes âgées.
2. Coalitions interconfessionnelles ou confessionnelles : groupes qui s'assemblent pour une cause commune, guidés par des principes religieux, ou qui fournissent des services dépassant les limites d'une congrégation donnée.
3. Organismes confessionnels établis au niveau d'une ville ou d'une région : par exemple, la Fédération des agences sociales protestantes de New York.
4. Organisations et projets nationaux placés sous l'égide d'institutions religieuses : par exemple, Habitat for Humanity, la Young Men's Christian Association (YMCA) et la Young Women's Christian Association (YWCA).
5. Organisations de plaidoyer et de secours para-confessionnelles : ces groupes ne sont pas formellement affiliés à une religion particulière, mais ils sont influencés par des principes religieux ou fondés sur de tels principes, comme par exemple le Santi Pracha Dhamma Institute (SPDI).
6. Organisations internationales d'affiliation religieuse : par exemple, le Secours catholique et l'International Friends Service Committee.

3. Forces et limites des organisations confessionnelles, et ce qu'elles peuvent faire pour prévenir l'infection par le VIH (20 minutes)

Distribuez des fiches et des marqueurs et demandez aux participants de dresser la liste de ce qu'ils considèrent être les points forts des organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH. Placez les fiches exprimant des opinions semblables ensemble sur un mur ou un tableau-papier. Lisez à haute voix les points indiqués par les participants.

Ajoutez les points suivants si les participants ne les ont pas mentionnés :

Forces des organisations confessionnelles

- Mandat spirituel
- Expérience/capacité
- Large portée par de multiples voies, favorable à la mobilisation sociale
- Liens avec le processus de socialisation, qui influe sur la formation de l'identité culturelle
- Crédibilité
- Accès aux sources de pouvoir politique
- Créativité dans l'acheminement des messages
- Leadership et influence
- Affiliation d'un grand nombre de gens
- Collaboration avec les groupes exclus et vulnérables.

Limitations des organisations confessionnelles

- Attitude conservatrice, avec parfois résistance au progrès technologique
- Parfois sources de crainte et d'informations erronées
- Ressources souvent limitées et dépendance du bénévolat qui résiste mal à l'épreuve du temps
- Considèrent parfois que les questions touchant à la santé, la santé en matière de sexualité et de reproduction et le sida ne sont pas prioritaires ou pas de leur ressort
- Sans formation appropriée, peuvent en fait perpétuer la stigmatisation et la discrimination envers les gens vivant avec le VIH.

Que peuvent faire les dirigeants religieux ?

Ils peuvent :

- Rompre le silence concernant le VIH et le sida
- Façonner les valeurs sociales
- Promouvoir des comportements responsables
- Appuyer les attitudes, opinions, politiques et lois éclairées
- Réorienter les ressources caritatives en faveur d'interventions spirituelles et sociales et mobiliser de nouveaux fonds pour la prévention
- Promouvoir l'action depuis les niveaux de base jusqu'au niveau national
- Jouer un rôle majeur dans la réduction de la discrimination et de la stigmatisation
- S'exprimer publiquement pour diffuser des messages de prévention
- Diffuser des informations exactes et influencer l'opinion.

Les dirigeants de groupes religieux ou de groupes à affiliation religieuse ou spirituelle ont un rôle spécifique à jouer, par la diffusion de leur vision de ce qui constitue un réel « développement », à savoir un développement qui englobe les aspects spirituels et affectifs de l'expérience humaine et qui traite les gens touchés par le VIH ou à risque avec respect et amour.

Demandez aux participants de dresser une liste de leurs idées (en séance plénière) sur ce que les dirigeants religieux peuvent faire pour enrayer la propagation du VIH. Ajoutez à cette liste les points indiqués ci-dessus s'ils ne sont pas mentionnés par les participants. Veillez à ce que cette section soit bien axée sur la prévention de l'infection par le VIH, car les activités des organisations confessionnelles englobent souvent la prévention, les soins/le traitement, et l'accompagnement psychologique. Sur la question de la contribution à l'accroissement des connaissances du public, rappelez aux participants que les dirigeants religieux peuvent atteindre un grand nombre de personnes, et en particulier les jeunes, et diffuser des messages extraits des écritures saintes. Vous pourrez insister sur certains des messages présentés au tableau 1.

Table 1. Références de sources religieuses applicables à la prévention de l'infection par le VIH

Islam	Christianisme	Bouddhisme
« L'éducation n'est pas seulement un droit mais aussi un devoir ... La quête de la connaissance est une obligation pour tous les musulmans. » — Hadith	« Apprends à l'enfant le chemin qu'il doit suivre; même quand il sera vieux, il n'en déviera pas. » — Proverbes 22:6	« ... Pour avancer sans danger dans le labyrinthe de la vie humaine, il faut la lumière de la sagesse et le guide de la vertu. » — Bouddha
« Une femme mariée précédemment ne doit pas être forcée à se remarier. Elle doit donner son consentement explicitement. Une vierge doit aussi donner son consentement. » — Hadith, agréé par les Sahabas	« Il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur ait des querelles; il doit avoir de la condescendance pour tous, être propre à enseigner, patient. » — 2 Timothée 2:24	« Enseigne à tous cette triple vérité : un cœur généreux, un discours aimable et une vie de service et de compassion sont les choses qui renouvellent l'humanité. » — Bouddha
« Il n'y a pas d'empêchement à l'aveugle, ni au boiteux, ni au malade. » — Coran 24:61	« ... Soyez tous animés des mêmes pensées et des mêmes sentiments, pleins d'amour fraternel, de compassion, de courtoisie. » — 1 Pierre 3:8	« La compassion et la tolérance ne sont pas signes de faiblesse mais de force. » — Dalai Lama

4. Expérience de l'UNFPA avec les organisations confessionnelles (60 minutes)

Exercice

En petits groupes, communiquez-vous les uns aux autres des informations sur votre expérience pratique de la mise en œuvre de partenariats efficaces sur le terrain avec des organisations confessionnelles dans le domaine de la santé en matière de reproduction et du VIH/sida. Choisissez un porte-parole qui décrira le partenariat en séance plénière, en traitant en particulier les questions suivantes :

- Quelles étaient les organisations concernées ?
- Y a-t-il eu des défis particuliers à relever pour établir le partenariat et comment ces défis ont-ils été relevés ?
- À quoi le succès du partenariat est-il attribuable ?
- Quels enseignements peut-on en tirer pour ce qui a trait au travail avec les organisations confessionnelles ?

Répartissez les participants en trois ou quatre groupes (selon leur nombre) pour effectuer les travaux décrits ci-dessus. Le moniteur reportera sur un tableau papier les principaux points mentionnés par le porte-parole de chaque groupe, aux fins d'identifier les interactions efficaces avec les organisations confessionnelles. Rappelez aux participants l'existence de la publication de l'UNFPA intitulée *Working from Within: Culturally Sensitive Approaches in UNFPA Programming*, qui contient des informations sur les partenariats avec les organisations confessionnelles. Informez les participants des publications disponibles sur le site web de l'UNFPA à www.unfpa.org/culture

Certains des partenariats avec les organisations confessionnelles décrits ci-dessous sont documentés dans la publication de l'UNFPA intitulée *Working From Within: Culturally Sensitive Approaches in UNFPA Programming* :

- **Guatemala.** En 2000/2001, l'UNFPA a fait équipe avec des institutions religieuses et d'autres parties prenantes pour formuler une stratégie de plaidoyer détaillée qui a mené à la ratification de la Loi sur le développement social.
- **République islamique d'Iran.** Depuis 1992, l'UNFPA agit en partenariat avec des responsables religieux pour mettre en œuvre de manière efficace des programmes de santé en matière de reproduction, y inclus des programmes de planification familiale.
- **Ouganda.** Depuis 1996, l'UNFPA forge des partenariats avec diverses institutions religieuses; il a d'abord agi avec la communauté musulmane, puis avec les communautés catholique et anglicane.
- **Ghana.** Depuis 1994, l'UNFPA agit en partenariat avec les organisations confessionnelles pour mettre en œuvre des programmes de santé de la reproduction et pour mettre un terme aux pratiques néfastes.
- **Yémen.** Depuis 1998, l'UNFPA œuvre avec le ministère des affaires islamiques et de l'orientation religieuse, qui contribue à sensibiliser le public aux questions de santé en matière de reproduction, notamment à la planification familiale, et aux effets nocifs de certaines pratiques traditionnelles telles que le mariage précoce forcé et la mutilation / coupure génitale féminine.
- **Brésil.** L'UNFPA a établi des partenariats avec des institutions religieuses dès 1992, date de sa collaboration avec Pastoral da Criança, ONG catholique dont la mission est d'accroître le taux de survie des enfants par la promotion de la santé de la mère et de l'enfant.
- **Cambodge.** Avec l'appui de la Commission européenne, l'UNFPA œuvre avec deux ONG internationales et leurs homologues locales pour apprendre à des religieuses et à des moines dans le pays à interagir de manière efficace avec les jeunes pour ce qui a trait au VIH/sida.
- **Costa Rica.** En coopération avec l'OPEP, l'UNFPA forge des alliances avec le Bureau des services sociaux de l'Église catholique de Ciudad Quesada. Une formation a été dispensée à des bénévoles pour les sensibiliser à l'importance d'un engagement actif de tous les acteurs du secteur social dans la prévention de l'infection par le VIH.
- **Zimbabwe.** L'UNFPA a fait équipe avec l'UDACIZ, organisation cadre d'églises apostoliques dans le contexte d'un programme portant sur les pratiques telles que le mariage des enfants, la polygamie et l'héritage des veuves, la dépossession des biens des veuves et des orphelins et les tests de virginité des jeunes filles, qui peuvent toutes accroître la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH.
- **Kenya.** L'UNFPA a coopéré avec le Diocèse catholique de Nakuru et Son Éminence l'Évêque de Nairobi, pour appuyer la prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes; à Mombasa et à Mumias, des imams s'emploient à recueillir le soutien d'autres dirigeants musulmans en faveur des efforts de prévention du sida dans leurs communautés.

5. Conclusion et synthèse (5 minutes)

Demandez aux participants de résumer les principaux enseignements de la session sur ce que les dirigeants religieux peuvent faire pour contribuer à la prévention de l'infection par le VIH.

Donnez-leur deux minutes pour les noter brièvement, puis reportez leurs remarques sur un tableau-papier.

Session 4

FACILITATION DU TRAVAIL DES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES DANS LA PRÉVENTION DE L'INFECTION PAR LE VIH

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Compréhension du rôle du facilitateur dans le travail avec les organisations confessionnelles	15 minutes
3. Conseils pour une programmation sensible aux spécificités culturelles	35 minutes
4. Conclusion et synthèse	5 minutes

Durée de la session : 1 heure

1. Introducing the session (5 minutes)

But

Comprendre le rôle du facilitateur dans les travaux avec les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH.

Résultats escomptés

Les participants :

- Seront en mesure de jouer leur rôle de manière efficace pour associer les organisations confessionnelles à la prévention de l'infection par le VIH en tenant compte des sensibilités culturelles;
- Comprendront bien la spécificité des organisations confessionnelles et les limites de leur travail en matière de prévention de l'infection par le VIH.

Reliez cette session à la session 2 (Le défi du VIH et les domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA) en soulignant le fait que l'UNFPA n'est pas un organisme de mise en œuvre. Pour s'acquitter de son mandat, l'UNFPA œuvre en collaboration avec des organisations multisectorielles des pays bénéficiaires de ses programmes. Un grand nombre de ces organisations (entités gouvernementales, ONG, organisations confessionnelles, organisations de la société civile) ont des mandats et des intérêts qui diffèrent de ceux de l'UNFPA. La bonne compréhension du rôle du facilitateur et des points clés de la programmation sensible à la culture sont les fondations sur lesquelles repose l'élaboration de partenariats mutuellement bénéfiques avec chacun de ces types d'organisations.

2. Compréhension du rôle du facilitateur dans le travail avec les organisations confessionnelles (15 minutes)

Pour être un bon facilitateur, il faut également être :

- Un communicateur sensible à la culture, qui sache :
 - > Écouter et entendre ce que les dirigeants religieux ont à dire
 - > Interagir avec les gens de différentes confessions et les associer aux actions

- > Faire preuve de compréhension des contextes socioculturels et religieux en s'abstenant de porter des jugements de valeur
- > Présenter le mandat et les principes de l'organisme intervenant avec les organisations confessionnelles (UNFPA ou une ONG, par exemple) de manière compréhensible compte tenu du contexte culturel et religieux.
- Un médiateur / négociateur sensible à la culture, qui sache :
 - > Faciliter l'obtention d'un consensus dans des situations difficiles et sur des questions sujettes à controverse
 - > Réunir les adversaires pour dialoguer et trouver un terrain d'entente
 - > Laisser la porte ouverte au dialogue, même lorsqu'il semble impossible de parvenir à un accord entre les partenaires
 - > Encourager les parties prenantes et les amener à modifier leurs positions et leur attitude en faveur de la prévention du VIH.

Rappelez aux participants que pour être des facilitateurs efficaces, ils doivent se montrer ouverts et comprendre les limites des aptitudes des organisations confessionnelles en matière de prévention de l'infection par le VIH. Elles préfèrent, par exemple, mettre l'accent sur l'abstinence et la fidélité dans le cadre du mariage plutôt que sur l'emploi du préservatif. Ces messages, il faut le reconnaître, ont aussi leur importance pour prévenir l'infection.

3. Conseils pour une programmation sensible aux spécificités culturelles (35 minutes)

La terminologie et le langage ont une importance essentielle :

- Évitez l'emploi de termes ou de langage inappropriés, qui risquent d'avoir un impact négatif sur les programmes et de faire obstacle à la formation de partenariats avec les membres des communautés religieuses.
- Respectez les conventions linguistiques, en évitant les termes et connotations sexuels crus avec certains partenaires, y inclus les membres du clergé séculier, du clergé régulier et des organisations confessionnelles; c'est un signe de respect et cela contribue à l'établissement de partenariats efficaces.
- Employez un langage quotidien pour traiter des questions sensibles.

Insistez sur les grands principes de la programmation sensible aux spécificités culturelles. Examinez les 24 conseils un à un et demandez aux participants de donner des exemples puisés dans leur expérience du terrain à titre de démonstration de leur application. Indiquez aux participants que la publication d'où sont extraits les conseils est disponible sur le site de l'UNFPA à www.unfpa.org/culture.

Reportez-vous à la publication de l'UNFPA intitulée *Guide pour agir de l'intérieur : 24 conseils pour implanter un programme dans un contexte culturel sensible* :

1. Consacrez du temps à la découverte de la culture dans laquelle vous travaillez.
2. Écoutez ce que la communauté a à dire.
3. Témoignez du respect.
4. Faites preuve de patience.
5. Obtenez le soutien des détenteurs des pouvoirs locaux.
6. Soyez participatif.
7. Fournissez des preuves solides.
8. Servez-vous de l'objectivité de la science.
9. Évitez les jugements de valeur.
10. Faites attention au langage employé.
11. Agissez par l'intermédiaire de partenaires locaux.

12. Jouez le rôle de médiateur.
13. Honorez vos engagements.
14. Ayez une bonne connaissance de vos adversaires.
15. Trouvez des intérêts communs.
16. Mettez l'accent sur les points positifs.
17. Sensibilisez les populations pour apporter un changement.
18. Renforcez l'initiative des femmes.
19. Renforcez les compétences communautaires.
20. Faites passer votre message au moyen de la culture populaire.
21. Laissez les gens faire ce pour quoi ils sont doués.
22. Prenez soin des partenariats établis.
23. Fêtez les succès obtenus.
24. Ne vous avouez jamais vaincus.

4. Conclusion et synthèse (5 minutes)

Renvoyez les participants aux objectifs de la session. Selon le format questions/réponses, interrogez les participants individuellement, au hasard. Demandez-leur de mentionner une caractéristique du bon facilitateur /médiateur / négociateur ou un conseil relatif à la programmation sensible aux spécificités culturelles. Répondez aux questions ou aux remarques des participants selon qu'il convient.

Session 5

POINTS D'ENTRÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Travail en petits groupes sur les points d'entrée du partenariat avec les organisations confessionnelles	35 minutes
3. Discussion plénière sur l'établissement de partenariats avec les organisations confessionnelles	15 minutes
4. Conclusion et synthèse	5 minutes

Durée de la session : 1 heure

1. Introducing the session (5 minutes)

But

Explorer les points d'entrée en vue de la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH.

Résultats escomptés

Les participants :

- Sauront établir des points d'entrée en vue de la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH.

Présentez le sujet en soulignant la sensibilité dont il faut faire preuve pour forger des partenariats avec les organisations confessionnelles. Informez les participants de ce que la présente session exposera les étapes nécessaires du processus. Répartissez les participants en trois groupes et demandez-leur de faire l'exercice ci-dessous. Dans la synthèse de la discussion, insistez sur la nécessité d'identifier les multiples confessions religieuses et leur structure, et de formuler une stratégie pour les associer aux activités.

2. Travail en petits groupes sur les points d'entrée du partenariat avec les organisations confessionnelles (35 minutes)

Exercice

Vous avez reçu un mémo de la Directrice exécutive demandant à votre bureau d'entreprendre un programme avec les organisations confessionnelles sur la prévention de l'infection par le VIH.

- Comment procéderez-vous pour définir les caractéristiques de l'environnement ?
- Quels critères appliquerez-vous pour évaluer le travail des organisations confessionnelles ?
- Comment procéderez-vous pour amener les adversaires à dialoguer ?

Vous avez 35 minutes.

3. Discussion plénière sur l'établissement de partenariats avec les organisations confessionnelles (15 minutes)

Demandez à chaque groupe d'exposer le résultat de ses travaux. Veillez à ce que les points suivants soient abordés au cours de la discussion.

Établissement de partenariats avec les organisations confessionnelles :

- Évaluer la présence de toutes les confessions religieuses dans la région considérée
- Évaluer les programmes actuels des organisations confessionnelles
- Évaluer les capacités dont disposent les organisations confessionnelles
- Évaluer les messages diffusés par les organisations confessionnelles sur le VIH/sida et l'égalité/la spécificité des sexes
- Prendre contact avec les organisations confessionnelles
 - > S'efforcer d'établir de bonnes relations de travail avec les dirigeants aux plus hauts niveaux
 - > Faire un exposé en bonne et due forme sur le mandat de l'organisation qui s'associe aux organisations confessionnelles (UNFPA ou ONG)
 - > Faire un exposé sur la nature du partenariat que l'on envisage d'établir avec les organisations confessionnelles
 - > Gardez le contact à intervalles réguliers avec les dirigeants religieux.

4. Conclusion et synthèse (5 minutes)

Résumez les questions dont il a été débattu au cours de la session, en insistant sur votre accord avec les points abordés par les participants et en y apportant les affinements éventuellement nécessaires.

Session 6

MESSAGES CLÉS (GROUPE DE TRAVAIL)

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Élaboration des messages clés dont la diffusion est prévue par les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH	45 minutes
3. Modalités possibles de communication des messages	15 minutes
4. Conclusion et synthèse	10 minutes

Durée de la session : 1 heure 15 minutes

1. Introduction de la session (5 minutes)

But

Forger un consensus sur les messages clés que doivent émettre les organisations confessionnelles.

Résultats escomptés

Les participants :

- Élaboreront les messages clés dont il est prévu que les organisations confessionnelles les diffuseront sur la prévention de l'infection par le VIH.

Présentez le but et les résultats escomptés de la session. Informez les participants de l'importance de l'élaboration, avec les organisations confessionnelles, de messages qui seront efficaces pour modifier les comportements et pour prévenir la propagation du VIH.

2. Élaboration des messages clés dont la diffusion est prévue par les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH (45 minutes)

Indiquez aux participants que les messages clés présentés ici ont leur place dans tout programme de prévention de l'infection par le VIH. Demandez aux participants d'examiner, en tant que travail de groupe, d'autres messages clés et d'autres façons de la communiquer de manière efficace avec les organisations confessionnelles.

Exemples de messages clés :

- L'inégalité des sexes favorise la propagation du VIH

Messages à diffuser :

- > Le VIH est transmis par les hommes ainsi que par les femmes
- > Le mariage n'est pas toujours une protection :

les femmes mariées fidèles sont elles aussi vulnérables

- Ciblage des jeunes

Messages à diffuser :

- > La vie est sacrée et doit être protégée
- > Le dépistage et les conseils volontaires encouragent les gens à connaître leur statut

sérologique VIH, à prendre des décisions informées concernant leur comportement sexuel et à reconnaître la valeur de leur vie et de celle d'autrui

- > Les personnes qui sont séropositives peuvent se faire administrer à temps un traitement qui peut les maintenir en bonne santé pendant longtemps.
- Promotion de la responsabilité masculine

Messages à diffuser :

- > Tous les êtres humains doivent assumer la responsabilité de leur comportement sexuel, en particulier les hommes et les garçons.

3. Modalités possibles de communication des messages (15 minutes)

Les activités suivantes peuvent être entreprises avec les organisations confessionnelles pour traiter divers aspects de la prévention :

- Activités possibles pour lutter contre l'inégalité des sexes qui favorise la propagation du VIH
 - > Évaluer les manques de capacités et concevoir des modules de formation / sensibilisation appropriés pour répondre au besoin de connaissances en matière d'égalité des sexes et de prévention de l'infection par le VIH
 - > Intégrer les questions d'égalité des sexes et de vulnérabilité dans le programme d'action des diverses organisations confessionnelles
 - > Mener des activités de plaidoyer positionnées de manière à promouvoir l'examen des lois, politiques et directives qui ont un impact sur la vulnérabilité des femmes au VIH
 - > Appuyer les initiatives qui ciblent les possibilités économiques des femmes et promeuvent le respect de leurs droits
 - > Identifier les pratiques socioculturelles négatives qui aggravent les risques d'infection des femmes et des filles, et lutter contre ces pratiques
 - > Entreprendre avec les dirigeants religieux des activités de sensibilisation aux inégalités entre les sexes qui contribuent à la propagation du VIH
 - > Promouvoir et diffuser les documents rédigés par les dirigeants religieux, théologiens et autres experts sur les questions d'égalité des sexes
 - > Organiser des conférences, réunions, ateliers et autres activités de communication ciblant

- Élimination de la stigmatisation des gens vivant avec le VIH

Messages à diffuser :

- > Les gens vivant avec le VIH ont des droits, méritent le respect et doivent être soutenus
- > Ils ont des capacités et des possibilités
- > Ils ont aussi la responsabilité de protéger leur partenaire.

les femmes appartenant aux organisations confessionnelles et institutions religieuses.

- Activités possibles pour cibler les jeunes
 - > Promouvoir les conseils prénuptiaux par les organisations confessionnelles
 - > Soutenir l'information et les services relatifs à la prévention de l'infection par le VIH sensibles aux besoins de jeunes et assurer la disponibilité de cette information et de ces services
 - > Plaider en faveur de politiques et de directives qui améliorent les services axés sur les jeunes
 - > Promouvoir l'habilitation et l'autonomisation des jeunes par le renforcement des compétences
 - > Promouvoir le dialogue avec les organisations confessionnelles sur les questions relatives aux jeunes à tous les niveaux
 - > Mener des activités de sensibilisation et de plaidoyer avec les dirigeants religieux, les dirigeants de regroupements de jeunes et les parents de jeunes (en soulignant la vulnérabilité particulière des jeunes, la pertinence de la prévention de l'infection par le VIH pour ce groupe de population, le rôle des parents et des dirigeants religieux, et l'importance d'une éducation sexuelle intégrée)
 - > Promouvoir la production d'une « boîte à outils » méthodologique sur la prévention de l'infection par le VIH, qui tient compte de la perspective religieuse.

- Activités possibles pour promouvoir les comportements responsables chez les hommes
 - > Promouvoir des initiatives qui mobilisent les hommes et les incitent à participer à la prévention de l'infection par le VIH par l'intermédiaire des organisations professionnelles et de la collectivité
 - > Appuyer l'information et l'éducation qui renforcent les capacités et les connaissances des hommes et des garçons en matière de prévention de l'infection par le VIH, y inclus par les centres de conseils
 - > Encourager les activités de sensibilisation avec les dirigeants religieux concernant le rôle de l'inégalité des sexes dans la propagation du VIH et l'importance d'insister sur la responsabilité des hommes de protéger leurs partenaires
 - > Encourager la participation des hommes aux programmes de prévention de l'infection par le VIH
 - > Promouvoir et diffuser les documents rédigés par les dirigeants religieux, théologiens et autres experts sur les questions d'égalité des sexes et la responsabilité des hommes.
- Activités possibles pour mettre un terme à la stigmatisation des gens vivant avec le VIH
 - > Encourager le plaidoyer concernant les droits et devoirs des gens vivant avec le VIH
 - > Promouvoir une implication plus active des gens vivant avec le VIH dans les initiatives de prévention
 - > Encourager la mobilisation de la communauté et l'apport d'appuis aux gens vivant avec le VIH
 - > Former les organisations professionnelles qui travaillent avec les gens vivant avec le VIH dans le domaine des approches et perspectives efficaces (habilitation, autonomisation et défense des droits, pas seulement la compassion)
 - > Mener des activités de formation et de sensibilisation avec les dirigeants, les travailleurs et les bénévoles concernant les droits de la personne et les coûts sociaux et individuels de la stigmatisation et de la discrimination
 - > Communiquer aux dirigeants religieux et aux groupements bénévoles les textes des lois et normes en vigueur dans chaque pays concernant le sida et le traitement des gens vivant avec le VIH.

4. Conclusion et synthèse (10 minutes)

Rappelez le but et les résultats escomptés de la session. Assurez-vous que les participants possèdent bien les aptitudes nécessaires pour communiquer de manière efficace concernant la prévention de l'infection par le VIH et qu'ils connaissent bien les messages clés.

Session

7

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DE L'INFECTION PAR LE VIH AVEC LES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES

1. Introduction de la session	5 minutes
2. Réalisation d'une analyse de la situation	10 minutes
3. Élaboration d'un plan d'action	25 minutes
4. Suivi et évaluation	25 minutes
5. Exercice de groupe	90 minutes
6. Discussion plénière	45 minutes
7. Conclusion et synthèse	10 minutes

Durée de la session : 3 heures 30 minutes

1. Introduction de la session (5 minutes)

But

Concevoir un plan d'action et un cadre de suivi et évaluation pour les organisations confessionnelles qui s'efforcent de mettre en œuvre des programmes de prévention de l'infection par le VIH.

Résultats escomptés

Les participants :

- Seront mieux à même de concevoir, suivre et évaluer les programmes de prévention de l'infection par le VIH, en conciliant les sensibilités des organisations confessionnelles et les directives de programmation de l'UNFPA.

Présentez le but et les résultats escomptés de la session.

Reliez cette session à la session 4, en particulier à l'exercice de groupe sur l'établissement de partenariats avec les organisations confessionnelles.

2. Réalisation d'une évaluation (10 minutes)

Indiquez aux participants que la présente session portera sur les activités des organisations confessionnelles. Faites ensuite un bref exposé sur l'évaluation.

La première étape, pour élaborer un plan d'action avec les organisations confessionnelles consiste à procéder à une analyse de la situation qui décrit l'ampleur et la dynamique du problème ainsi que la solution à y apporter.

Cette analyse s'articule généralement en deux composantes :

- Une évaluation de la situation actuelle
- Une évaluation des interventions.

L'analyse de la situation ou évaluation des besoins, produit :

- Une cartographie des gens les plus vulnérables à l'infection, avec indication des différences d'âge et de sexe concernant la vulnérabilité
- Une description des facteurs de vulnérabilité
- Une évaluation approximative du nombre de gens vulnérables
- Une description des modalités et des lieux d'interaction qui accroissent leur vulnérabilité à l'infection par le VIH
- Une description des questions sociales, économiques, politiques et juridiques associées à l'épidémie de sida
- Une explication des différences entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons du point de vue de l'effet de l'épidémie sur eux.

L'analyse des interventions produit :

- Une cartographie des activités actuelles et passées visant la problématique du VIH (à savoir ce que font et ne font pas les organisations et les groupes concernant le VIH dans divers domaines)
- Une analyse des interventions qui sont efficaces et de celles qui ne le sont pas, des points à améliorer et des lacunes à combler à ce jour dans les interventions
- Un examen des problèmes que connaissent les gens vivant avec le VIH, y compris au niveau des services auxquels ils ont recours et ceux dont ils ont besoin, et qui devraient également révéler les différences expérientielles entre les femmes et les hommes.

Les points suivants sont également essentiels à noter lors de l'analyse du contexte :

- Les différents types d'organisations confessionnelles
- Les besoins, perceptions et priorités des organisations confessionnelles
- Les perceptions et priorités des autres acteurs intervenant dans des programmes en rapport avec le VIH
- Les lois et politiques relatives au VIH et au sida.
- Les politiques et priorités des organismes de

financement

- Les principales parties prenantes
- Les partenaires d'intervention, alliées ou adversaires religieux potentiels
- Les renseignements démographiques
- Les structures de l'emploi, les structures communautaires, les relations et les modes de vie
- Les facteurs pouvant faciliter les interventions ou y faire obstacle.

Il convient également, afin de se renseigner sur les comportements de la population cible, de recueillir des informations sur les points suivants :

- Niveau et modèles de comportements à risque dans la population et contexte dans lequel ils se situent
- Modèles de comportements favorables à la santé
- Connaissance de la sexualité à moindre risque et niveaux de pratique
- Connaissances et attitudes concernant le VIH et les autres IST
- Canaux, méthodes, matériels et messages possibles pour atteindre les groupes cibles
- Dynamique des sexes et son impact sur les comportements des hommes et des femmes.

Le recueil de données sur les services actuellement disponibles est vital. Il s'agit notamment de se renseigner sur les points suivants :

- Services déjà fonctionnels (y inclus les services formels, informels, dans les établissements, les communautés, les services biomédicaux et les services traditionnels)
- Comment les groupes des deux sexes et d'âges divers accèdent-ils à ces services
- Qualité des services offerts et mesure dans laquelle ils répondent aux besoins divers des femmes, des hommes et des jeunes
- Potentiel de coopération avec les interventions existantes
- Attitude des fournisseurs de services
- Perceptions locales et modèles d'utilisation.

3. Élaboration d'un plan d'action (25 minutes)

Demandez aux participants réunis en session plénière, mais sans vous y attarder, ce que devraient comporter, selon eux, les plans d'action des organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH. Faites ensuite une présentation PowerPoint sur la prévention de l'infection par le VIH. Réservez les stratégies et les points d'action pour la discussion en petits groupes.

Les plans d'action devraient motiver les dirigeants religieux et les inciter à :

- Débattre de la doctrine religieuse, des positions éthiques et des politiques religieuses concernant le VIH/sida
- Élaborer un programme axé sur la prévention de l'infection par le VIH
- Œuvrer en vue de la mise en œuvre de solutions pertinentes au sein de groupes ou comités internes au niveau de leurs organisations
- Créer un réseau confessionnel ou un organe de coordination religieux, ou s'y joindre, pour examiner l'impact du VIH/sida sur les divers segments de la population, partager des informations sur les bonnes pratiques, organiser des réunions, documenter les leçons et entreprendre des actions de prévention interconfessionnelles
- Promouvoir l'observance par les membres de la confession (ou au niveau multiconfessionnel) des événements mondiaux et nationaux de sensibilisation au sida
- Promouvoir diverses pratiques par les membres de la confession (ou au niveau multiconfessionnel), telles que des sermons, prières et offices religieux sur le VIH/sida
- Former des groupes confessionnels, ou se joindre à des organes de coordination religieux ou à des comités gouvernementaux en place pour fournir des services consultatifs et manifester la solidarité des instances religieuses en faveur des politiques, lois et conventions ayant trait au VIH/sida
- Prévoir des budgets spécifiques pour la prévention de l'infection par le VIH
- Effectuer des visites d'étude dans le pays et encourager la communication entre les congrégations locales et les organismes de direction / coordination sur leurs postes respectives face au VIH/sida
- Réviser les politiques, ou en adopter, pour les membres d'organisations religieuses qui vivent avec le VIH (concernant l'éthique, la non-discrimination, les soins de santé et l'emploi)
- Intégrer les messages de prévention de l'infection par le VIH dans les sermons et les programmes religieux radiodiffusés
- Encourager la formation de partenariats communautaires parmi les groupes locaux, non gouvernementaux, gouvernementaux et du secteur des affaires concernant les questions liées au VIH/sida

4. Suivi et évaluation (25 minutes)

Le cadre de suivi et évaluation (S&E) fournit des informations qui permettent de surveiller les progrès. Il appuie également les prises de décisions concernant la mise en œuvre des interventions. C'est un instrument de gestion qui permet d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes.

Le suivi est le processus systématique de recueil des données pour mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du programme considéré, ainsi que de la

quantification des actions mises en œuvre. Suivre une intervention consiste à en examiner systématiquement la qualité.

L'évaluation est l'emploi de méthodes de recherche sociale pour déterminer systématiquement l'efficacité d'un programme. Elle exige une étude spécialement conçue. Elle fait parfois appel à un groupe témoin à des fins de comparaison et comporte la prise de mesures à divers intervalles de temps.

Passez en revue l'importance des instruments de mesure du succès du partenariat avec les organisations confessionnelles dans les programmes de prévention de l'infection par le VIH.

- Indicateurs de succès de la réduction des inégalités entre les sexes qui favorise la propagation du VIH
 - > Nombre de dirigeants religieux qui possèdent les aptitudes nécessaires et qui s'expriment en faveur de l'égalité des sexes et de la prévention de l'infection par le VIH
 - > Nombre de politiques, lois et directives sensibles aux différences entre les sexes qui ont été passées en revue et/ou adoptées
 - > Nombre de réunions convoquées par des dirigeants religieux formés qui promeuvent les droits des gens vivant avec le VIH
 - > Nombre d'activités visant à autonomiser les femmes et les filles
 - > Nombre d'activités de sensibilisation et de formation exécutées
 - > Nombre de dirigeants religieux formés
 - > Nombre de documents produits et diffusés
 - > Nombre d'activités développées avec les femmes.
- Indicateurs de succès du ciblage des jeunes le
 - > Nombre de dirigeants religieux, de coordonnateurs de regroupement religieux de jeunes, de dirigeants d'associations de jeunes et de parents sensibilisés et formés
- > Nombre de dossiers pratiques / boîtes à outils produits, distribués et utilisés par des dirigeants religieux, des coordonnateurs de pastorales de jeunes, et des dirigeants de jeunes.
- Indicateurs de succès du renforcement du sentiment de responsabilité des hommes
 - > Nombre d'hommes qui se sont présentés pour passer un test de dépistage du VIH
 - > Nombre d'hommes qui ont commencé à utiliser le préservatif et à en promouvoir l'utilisation
 - > Nombre d'hommes au sein du groupe témoin qui traitent leur femme en partenaires égales.
- Indicateurs de succès de la réduction de la stigmatisation des gens vivant avec le VIH
 - > Nombre d'organisations communautaires pour personnes infectées ou affectées par le VIH
 - > Nombre d'organisations confessionnelles ou de personnes infectées ou affectées par le VIH qui rompent le silence et réduisent la stigmatisation attachée au VIH/sida
 - > Nombre d'organisations confessionnelles qui appuient les gens vivant avec le VIH
 - > Nombre d'activités de sensibilisation et de formation exécutées
 - > Nombre de dirigeants religieux, travailleurs et bénévoles formés
 - > Nombre de dirigeants religieux, travailleurs et bénévoles qui connaissent les lois et normes relatives au VIH et au sida.

5. Exercice de groupe (90 minutes)

Répartissez les participants en trois ou quatre groupes de travail et demandez-leur de faire l'exercice décrit ci-dessous.

Exercice

Dans chaque groupe, élaborer un plan de travail comportant les éléments suivants :

- Deux ou trois messages clés à communiquer aux groupes de population cibles
- Principales activités devant être mises en œuvre avec les organisations confessionnelles
- Trois ou quatre indicateurs de mesure des progrès.

6. Discussion plénière (45 minutes)

Demandez au porte-parole de chaque groupe d'exposer les grandes lignes de la discussion du groupe. Accordez 10 minutes à chaque groupe pour faire cet exposé. À la fin de l'exposé, demandez aux autres membres du groupe s'ils ont quelque chose à ajouter. Demandez ensuite au reste des participants s'ils ont des remarques à faire ou des questions à poser.

7. Conclusion et synthèse (10 minutes)

Session 8

SESSION DE CLÔTURE

- | | |
|---|------------|
| 1. Remarques et retour d'information des participants | 15 minutes |
| 2. Évaluation écrite | 10 minutes |
| 3. Remarques de clôture du facilitateur | 5 minutes |

Durée de la session : 30 minutes

1. Remarques et retour d'information des participants (15 minutes)

Au cours de cette session, demandez aux participants de s'exprimer sur l'activité d'apprentissage à laquelle ils viennent de prendre part.

Demandez-leur de compléter la phrase suivante :

« Une chose de cet atelier que j'ai appréciée, c'est ... »

2. Évaluation écrite (10 minutes)

Demandez aux participants de remplir le formulaire d'évaluation. Précisez-leur qu'ils peuvent le faire anonymement.

3. Remarques de clôture du facilitateur (5 minutes)

Le facilitateur exprime sa gratitude envers les participants et les encourage, une fois qu'ils seront de retour à leur poste, à appliquer les connaissances acquises au cours de l'atelier.

Le facilitateur peut évoquer des moments clés de l'atelier qui feront que celui-ci sera particulièrement mémorable. Le responsable de l'institution organisant l'atelier pourra être invité à prononcer une allocution de clôture. Il conviendra de l'informer à l'avance sur les activités de l'atelier et sur les résultats clés et il devra relever dans son allocution l'importance des partenariats avec les organisations confessionnelles pour atteindre les objectifs du Programme d'action de la CIPD et les objectifs du Millénaire pour le développement.

ANNEXE 1

Formulaire d'évaluation

Cher participant, chère participante,
Nous vous demandons, à titre de dernière activité du présent programme de formation, de remplir ce formulaire. Nous nous servirons des données que vous nous communiquerez pour évaluer la formation. Nous vous encourageons à être franc/franche dans vos appréciations et vous rappelons que vous n'avez pas à indiquer votre nom sur le formulaire.

Date d'aujourd'hui :

Site de la formation :

1. Êtes-vous d'accord que les facteurs sociaux, culturels et économiques influent sur la propagation du VIH ?

ne sait pas pas d'accord partiellement d'accord d'accord entièrement d'accord

2. Êtes-vous d'accord que l'implication des organisations confessionnelles dans les programmes de prévention de l'infection par le VIH contribue à réduire la propagation du virus et l'impact de l'épidémie de sida ?

ne sait pas pas d'accord partiellement d'accord d'accord entièrement d'accord

3. Êtes-vous en faveur de l'idée que l'UNFPA devrait faciliter l'implication des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH ?

ne sait pas pas d'accord partiellement d'accord d'accord entièrement d'accord

4. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la note la plus haute), évaluez vos connaissances en matière de création de points d'entrée pour établir un partenariat avec les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH ?

1 2 3 4 5

5. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la note la plus haute), évaluez vos connaissances des messages clés que peuvent communiquer les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH ?

1 2 3 4 5

6. Avez-vous renforcé vos connaissances et vos aptitudes concernant la programmation avec les organisations confessionnelles pour la prévention de l'infection par le VIH ?

- ne sait pas non dans une certaine mesure
 dans une mesure satisfaisante considérablement

7. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la note la plus haute), que pensez-vous du contenu, de la conception et de la pertinence de cet atelier de formation ?

- 1 2 3 4 5

8. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant trop long ou trop court et 5 étant exactement ce qu'il fallait), que pensez-vous de la longueur de cet atelier de formation ?

- 1 2 3 4 5

9. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la note la plus haute), que pensez-vous de l'utilité de cet atelier de formation pour votre travail ?

- 1 2 3 4 5

10. Pensez-vous que vous utiliserez les connaissances et les aptitudes acquises au cours de l'atelier ?

- ne sait pas improbable possible probable certainement

11. Recommanderiez-vous cet atelier de formation à vos collègues ?

- ne sait pas
 non
 avec certaines réserves
 oui
 oui, avec enthousiasme

Merci de nous aider à améliorer nos programmes !

ANNEXE II

Références bibliographiques

- Global Health Council. 2004. *Faith in Action : Examining the Role of Faith-based Organizations in Addressing HIV/AIDS*. Washington, DC : Global Health Council.
- IPPF, UNFPA, WHO, UNAIDS. 2005. Sexual and Reproductive Health and HIV/AIDS. A framework for priority linkages.
- McCoy, K. L., P. N. Ngari, and E. E. Krumpel. 2005. *Building Monitoring, Evaluation and Reporting Systems for HIV/AIDS Programs*. Washington, DC : Pact.
- Miller, Shirley. 2001. *Christian Family Life Education : A Resource Guide for Facilitators Working in Adolescent Sexuality and Reproductive Health*.
- Miller, Shirley. 2004. *Muslim Family Life Education : A Resource Guide for Educators and Facilitators*.
- Tiendrebeogo, G., and M. Buykx. 2004. *Faith-based Organisations and HIV/AIDS Prevention and Impact Mitigation in Africa*. Amsterdam : KIT Publishers.
- ONUSIDA. 2006. Rapport sur l'épidémie mondiale de sida.
- ONUSIDA. 2005. Le point sur l'épidémie de sida.
- ONUSIDA. 2005. *Guide to the Strategic Planning Process for a National Response to HIV/AIDS : Situation Analysis*. En ligne à : <http://www.unaids.org>
- ONUSIDA. 2005. Intensifying HIV Prevention : UNAIDS Policy Position Paper. Genève : UNAIDS.
- ONUSIDA. 2005. *The Global Coalition on Women and AIDS*. En ligne à : <http://womenandaids.unaids.org/>
- UNFPA. 2001. *Strategic Guidance on HIV Prevention*. New York : UNFPA.
- UNFPA. 2004. *Culture Matters - Working with Communities and Faith-based Organizations : Case Studies from Country Programmes*. New York : UNFPA.
- UNFPA. 2004. *Working from Within : Culturally Sensitive Approaches in UNFPA Programming*. New York : UNFPA.
- UNFPA. 2004. *Guide pour agir de l'intérieur : 24 conseils pour implanter un programme dans un contexte culturel sensible*. New York : UNFPA.
- UNFPA. 2005. Beijing at Ten. UNFPA's Commitment to the Platform of Action. New York. UNFPA.
- UNFPA, UNAIDS, UNIFEM. 2001. *Women : Meeting the Challenges of HIV/AIDS*.
- UNICEF. 2003. *The Buddhist Leadership Initiative*. Bangkok : UNICEF.
- World Conference on Religion and Peace. 2003. *Building Partnerships for Life : The Role of Religions for Children Affected by HIV/AIDS*. New York : World Conference on Religion and Peace.

**SUPPLÉMENT POWERPOINT
À L'INTENTION DES FORMATEURS**

But de l'atelier

Renforcer les capacités des responsables de programmes de l'UNFPA et des ses partenaires à concevoir, encadrer et évaluer les programmes de prévention de l'infection par le VIH mis en œuvre par des organisations confessionnelles.

Objectifs

- Améliorer la compréhension du rôle joué par les organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH
- Permettre aux participants de concevoir des programmes prévention de l'infection par le VIH en partenariat avec ces organisations.

Plan général de l'atelier

- Présentation de l'atelier
- Défis posés par le VIH et domaines stratégiques d'intervention de l'UNFPA
- Rôle des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH
- Facilitation du travail des organisations confessionnelles dans la prévention de l'infection par le VIH
- Points d'entrée pour le partenariat avec les organisations confessionnelles
- Messages clés
- Programmation avec les organisations confessionnelles
- Session de clôture

Qu'est-ce que le VIH ?

- Virus de l'immunodéficience humaine
- Cause du SIDA

Qu'est-ce que le SIDA ?

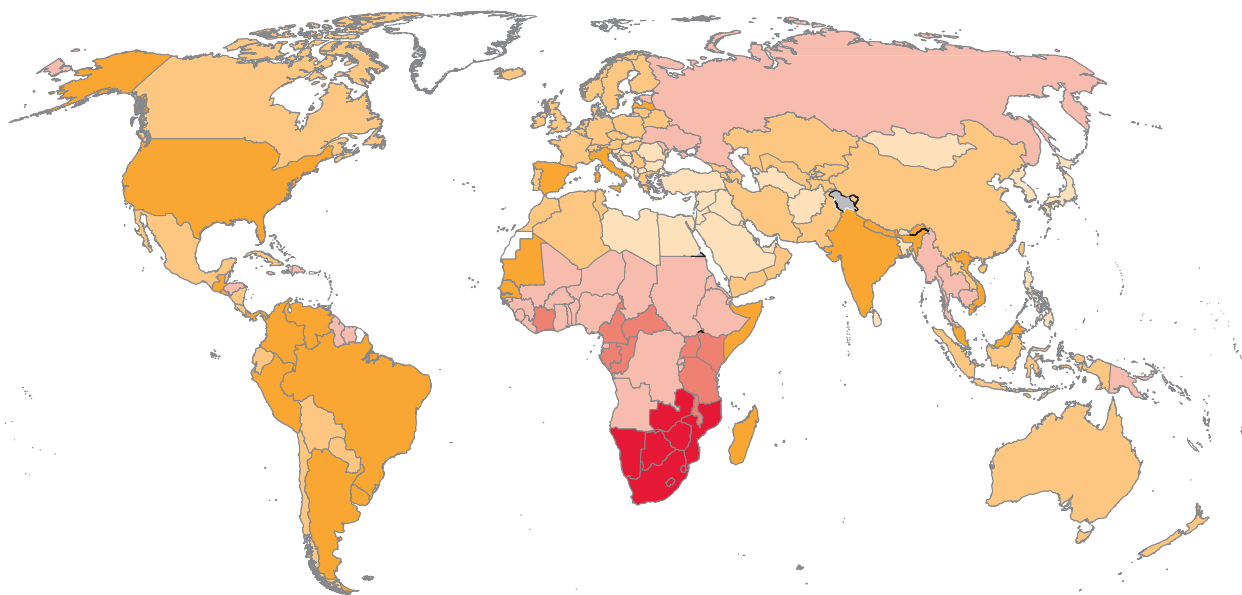
- Syndrome de l'immunodéficience acquise
- Caractérisé par des signes et symptômes de graves déficiences du système immunitaire :
 - Perte de poids de plus de 10 % du poids corporel
 - Diarrhée durant plus d'un mois
 - Fièvre durant plus d'un mois

Source : OMS

Dimensions de l'épidémie

- Reconnue pour la première fois en 1981
- Deuxième grande épidémie du XXe siècle
- Plus de 25 millions de morts à la fin 2005
- À la fin 2005, 38,6 millions de gens vivaient avec le VIH

Estimations mondiale (adultes et enfants), 2005

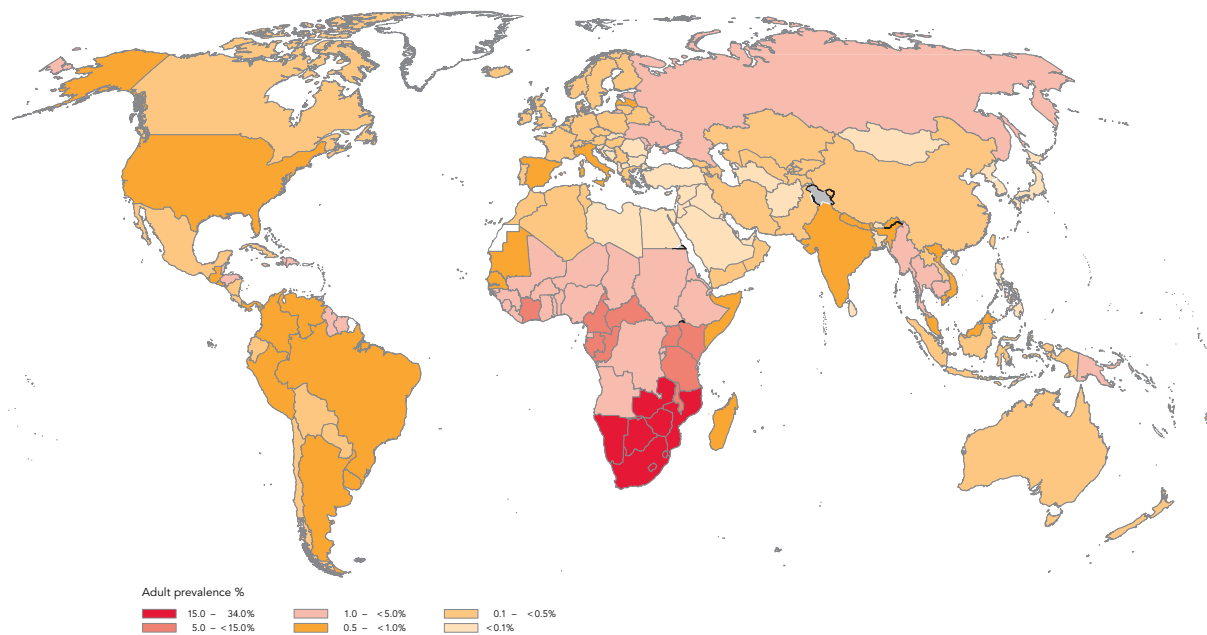


Gens vivant avec le VIH : 38,6 millions [33,4 à 46,0 millions]

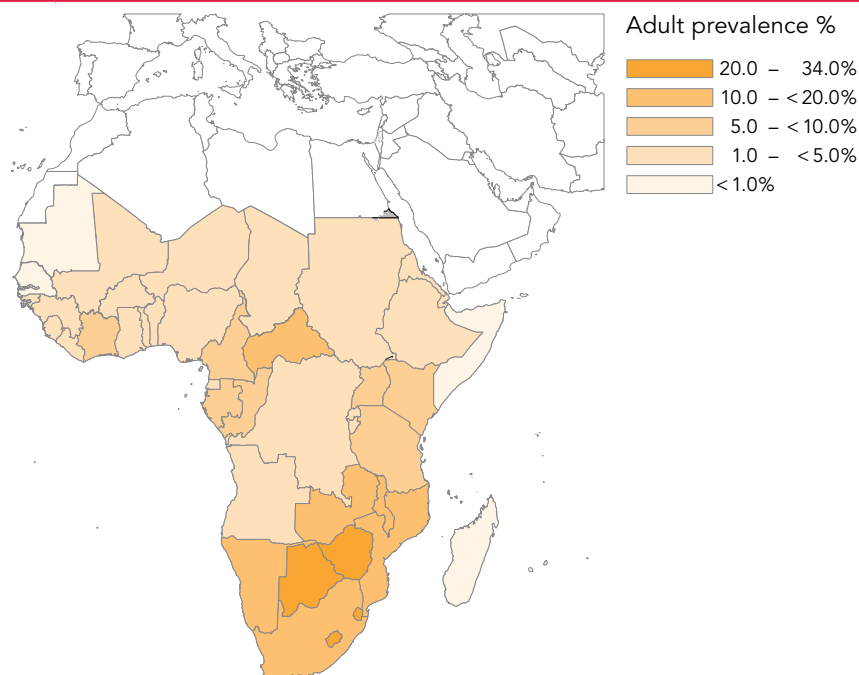
Nouvelles infections par le VIH : 4,1 millions [3,4 à 6,2 millions]

Décès dus au SIDA : 2,8 millions [2,4 à 3,3 millions]

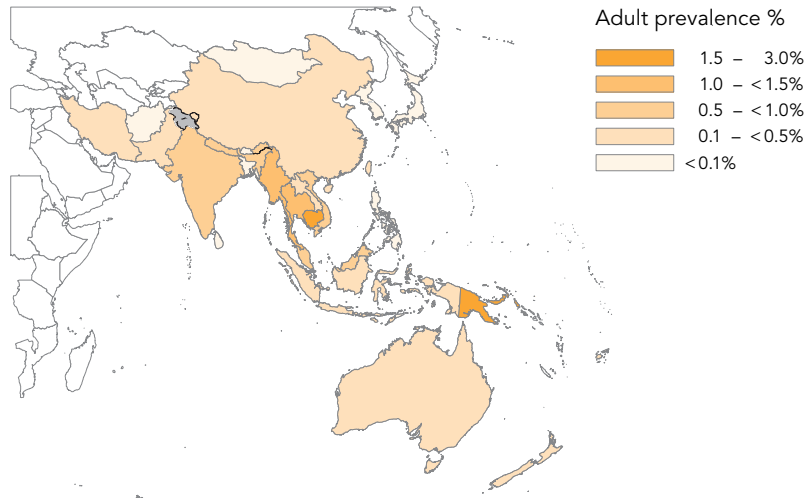
Aperçu mondial de l'infection par le VIH : 38,6 millions de gens vivant avec le VIH en 2005



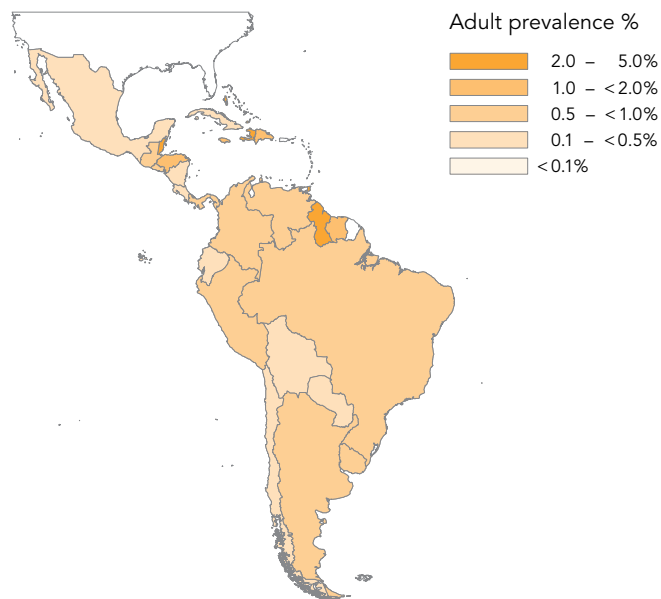
Taux de prévalence du VIH chez les adultes en Afrique en 2005



Taux de prévalence du VIH chez les adultes en Asie et en Océanie en 2005



Taux de prévalence du VIH chez les adultes en Amérique latine et aux Caraïbes en 2005



Principales voies de transmission

Voie sexuelle

- Risque de 0,1 à 1 %
- 70 à 80 % des infections mondiales par le VIH

Verticale (parent à enfant)

- Risque de 10 à 30 %
- Dans l'utérus, lors du travail et de l'accouchement et lors de l'allaitement au sein

Voie parentérale (au travers de la peau)

- Transfusion sanguine (le risque estimé pour une unité de sang entier contaminé par le VIH est de plus de 90 %)
- Partage d'aiguilles entre toxicomanes (risque de 0,1%, cause de 5 à 10 % des infections mondiales par le VIH) et piqûres accidentelles du personnel de santé.

Ensemble global de programmes

Leadership

- Promouvoir la compréhension et la coopération
- Éviter le refus de voir la réalité et la stigmatisation
- Obtenir l'engagement et la responsabilisation de différents secteurs

Atténuation de l'impact social et économique

- Prendre soin du nombre croissant d'orphelins et d'enfants vulnérables
- S'efforcer de répondre aux besoins et droits fondamentaux et promouvoir le bien-être

Réduire la vulnérabilité

- Cibler les femmes, les filles, les gens vivant avec le VIH, les gens dans les situations de conflit
- Faciliter l'habilitation économique et l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne

Prévention

- Éducation sexuelle et en matière de santé
- Expansion des activités visant à réduire la transmission parent-enfant
- Expansion des activités visant à réduire la demande de drogues et les effets néfastes pour les toxicomanes
- Accès accru aux conseils et au dépistage volontaires

Soins et soutien

- Synergie avec les autres interventions de prévention
- Services de santé et appuis psychosociaux
- Prévention de la transmission parent-enfant
- Conseils et dépistage volontaires
- Conseils et soins pour les orphelins et les enfants séropositifs

Principes de la prévention du VIH

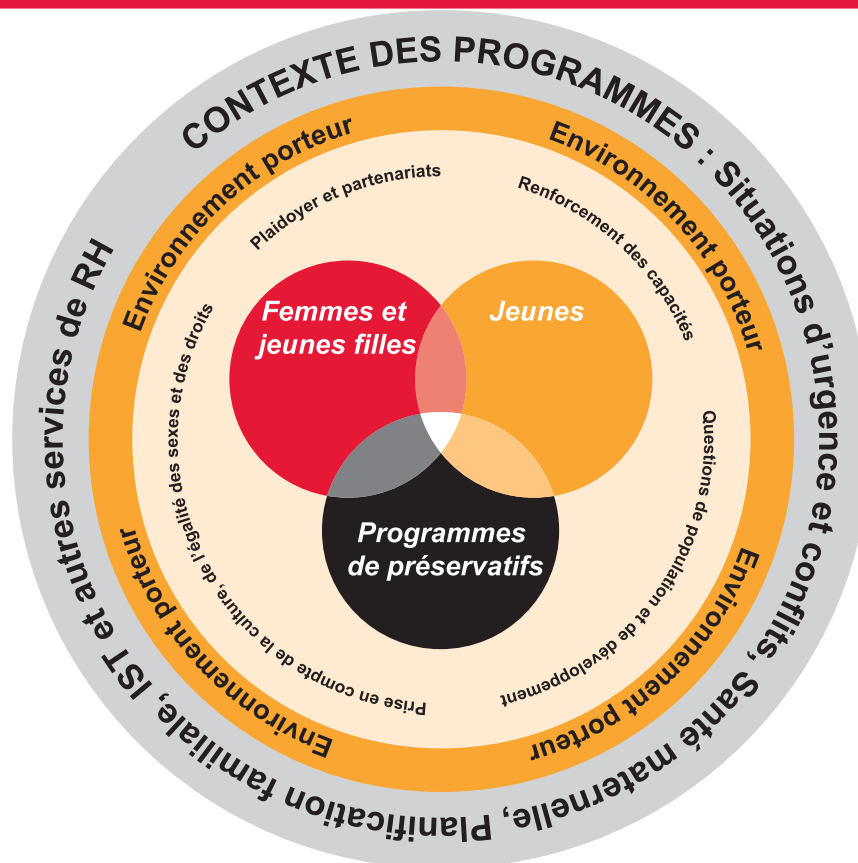
- Promotion, protection et respect des droits de la personne y inclus égalité des sexes et sensibilité culturelle
- Programmes adaptés aux contextes épidémiologiques, économiques, socio-culturels dans lesquels ils sont mis en œuvre
- Interventions ayant recours aux mesures dont on sait qu'elles sont efficaces (si nécessaire, on pourra investir pour élargir et renforcer les preuves)
- Interventions globales, faisant appel à toute la gamme de politiques et de programmes dont on sait qu'ils sont efficaces
- Effort soutenu à long terme
- Les programmes doivent protéger la vie en prévenant l'infection par le VIH et en inversant la tendance actuelle de l'épidémie, au moyen de stratégies intégrées qui font intervenir tous les acteurs sociaux
- Couverture, portée et intensité suffisantes pour avoir un impact critique
- La participation des bénéficiaires des programmes de prévention est d'une importance clé pour assurer l'efficacité des interventions.

Programmation pour la prévention de l'infection par le VIH

Actions essentielles :

- Prévenir la transmission du VIH par voie sexuelle
- Prévenir la transmission du VIH parent-enfant
- Prévenir la transmission du VIH par la consommation de drogues injectables
- Assurer la sécurité des produits sanguins
- Prévenir la transmission du VIH en milieu hospitalier
- Promouvoir un accès élargi aux conseils et dépistage volontaires du VIH
- Lier la prévention du VIH aux programmes de traitement aux antirétroviraux et aux autres services relatifs à la santé sexuelle et reproductive
- Fournir des informations et des services d'éducation pour permettre aux gens, notamment aux jeunes, de se protéger de l'infection
- Tenir compte des sexospécificités qui accroissent la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH
- Faire face à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et les réduire
- Se préparer à un accès futur aux vaccins et aux microbicides appropriés et à leur emploi.

Cadre stratégique de programmation de l'UNFPA pour la prévention de l'infection par le VIH



Focalisation de l'UNFPA dans la prévention de l'infection par le VIH

Trois grands domaines de prévention :

- Prévention de l'infection par le VIH chez les jeunes
- Mise à disposition des instruments de protection
- Prévention de l'infection par le VIH chez les femmes et les jeunes filles.

Définition des organisations confessionnelles

Groupes ou associations religieux et à base religieuse, institutions religieuses spécialisées ou institutions à but non lucratif enregistrées ou non qui ont un caractère religieux ou une mission religieuse. Comprennent également les organisations spirituelles.

Catégories d'organisations confessionnelles

1. Congrégations locales
2. Coalitions interconfessionnelles ou confessionnelles
3. Organismes confessionnels établis au niveau d'une ville ou d'une région
4. Organisations et projets nationaux placés sous l'égide d'entités religieuses
5. Organisations de plaidoyer et de secours para-confessionnelles
6. Organisations nationales d'affiliation religieuse

Forces des organisations confessionnelles

- Mandat spirituel
- Expérience/capacité
- Large portée par de multiples voies, favorable à la mobilisation sociale
- Liens avec le processus de socialisation, qui influe sur la formation de l'identité culturelle
- Crédibilité
- Accès aux sources de pouvoir politique
- Créativité dans l'acheminement des messages
- Leadership et influence
- Affiliation avec un grand nombre de gens
- Collaboration avec les groupes exclus et vulnérables.

Limites des organisations confessionnelles

- Attitude conservatrice avec parfois résistance au progrès technologique
- Parfois sources de crainte et d'informations erronées
- Ressources limitées et dépendance du bénévolat
- Considèrent parfois que les questions touchant à la santé, la sexualité, la reproduction et le SIDA ne sont pas prioritaires ou pas de leur ressort
- Sans formation appropriée, peuvent en fait perpétuer la stigmatisation et la discrimination envers les gens vivant avec le VIH.

Ce que les dirigeants religieux peuvent faire pour prévenir l'infection par le VIH

- Rompre le silence concernant le VIH et le SIDA
- Façonner les valeurs sociales
- Promouvoir des comportements responsables
- Appuyer les attitudes, opinions, politiques et lois éclairées
- Réorienter les ressources caritatives en faveur d'interventions spirituelles et sociales et mobiliser de nouveaux fonds pour la prévention
- Promouvoir l'action depuis les niveaux de base jusqu'au niveau national
- Jouer un rôle majeur dans la réduction de la discrimination et de la stigmatisation
- S'exprimer publiquement pour diffuser les messages de prévention
- Diffuser des informations exactes et influencer l'opinion.

Expérience de l'UNFPA avec les organisations confessionnelles

Exercice :

En petits groupes, communiquez-vous les uns les autres des informations sur votre expérience de la mise en œuvre de partenariats efficaces sur le terrain avec des organisations confessionnelles dans le domaine de la santé en matière de reproduction et du sida.

Choisissez un porte-parole pour décrire ce partenariat en session plénière, en traitant en particulier les questions suivantes :

- Quelles étaient les organisations concernées ?
- Y a-t-il eu des défis particuliers pour établir le partenariat et comment ont-ils été relevés ?
- À quoi le succès du partenariat est-il attribuable ?
- Quels enseignements peut-on en tirer concernant les partenariats avec les organisations confessionnelles ?

Compréhension du rôle du facilitateur

1. Un communicateur sensible à la culture, doit savoir :

- Écouter et entendre ce que les dirigeants religieux ont à dire
- Interagir avec les gens de différentes confessions et les associer aux actions
- Faire preuve de compréhension des contextes socioculturels et religieux sans porter de jugement de valeur
- Présenter le mandat et les principes de l'organisme intervenant avec l'organisation confessionnelle (UNFPA ou ONG) de manière compréhensible, compte tenu du contexte culturel et religieux.

2. Un médiateur/négociateur sensible à la culture doit savoir :

- Faciliter l'obtention d'un consensus dans des situations difficiles et sur des questions sujettes à controverse
- Réunir les adversaires pour dialoguer et trouver un terrain d'entente
- Laisser la porte ouverte au dialogue, même lorsqu'il semble impossible de parvenir à un accord
- Encourager les parties prenantes et les encourager à modifier leurs positions et attitudes.

Conseils relatifs aux programmes sensibles à la culture

- Éviter les termes ou le langage inappropriés, qui risquent d'avoir un impact négatif sur le partenariat avec les communautés religieuses.
- Respecter les conventions linguistiques, en évitant les termes et connotations sexuels avec certains partenaires, y inclus les membres du clergé séculier, du clergé régulier et des organisations confessionnelles, ce qui est un signe de respect.
- Employer un langage approprié pour traiter des questions sensibles.
- Voir les 24 conseils sur la programmation sensible à la culture.

Points d'entrée pour la formation de partenariats avec les organisations confessionnelles

Exercice :

Vous avez reçu un mémo de la Directrice exécutive demandant à votre bureau d'entreprendre un programme avec les organisations confessionnelles sur la prévention de l'infection par le VIH :

- Comment définirez-vous les caractéristiques de l'environnement ?
- Quels critères appliquerez-vous pour évaluer le travail des organisations confessionnelles?
- Comment amèneriez-vous les adversaires à dialoguer ?

Messages clés

- L'inégalité des sexes favorise la propagation du VIH
- Les jeunes sont un groupe critique à cibler pour les efforts de prévention
 - La vie est sacrée et doit être protégée
- Les hommes ont la responsabilité particulière de protéger leurs partenaires
 - Tous les êtres humains doivent assumer la responsabilité de leur comportement sexuel, en particulier les hommes et les garçons
- Il faut mettre un terme à la discrimination et à la stigmatisation à l'égard des personnes vivant avec le VIH, elles doivent bénéficier de soins et appuis et elles ont des droits
 - Les gens vivant avec le VIH ont des droits, méritent le respect et doivent être soutenus.

Communication des messages clés

Activités possibles à entreprendre avec les organisations confessionnelles :

1. Lutter contre l'inégalité des sexes

- Entreprendre avec les dirigeants religieux des activités de sensibilisation aux inégalités entre les sexes qui contribuent à la propagation du VIH
- Promouvoir et diffuser les documents rédigés par les dirigeants religieux, théologiens et autres experts sur les questions d'égalité des sexes
- Organiser des conférences, réunions, ateliers et autres activités de communication ciblant les femmes appartenant aux organisations confessionnelles et institutions religieuses.

2. Cibler les jeunes

- Promouvoir la fourniture de conseils pré-nuptiaux par les organisations confessionnelles
- Promouvoir le dialogue avec les organisations confessionnelles sur les questions relatives aux jeunes à tous les niveaux
- Mener des activités de sensibilisation et de plaidoyer avec les dirigeants religieux, les coordonnateurs de pastorales de jeunes, les jeunes dirigeants et les parents de jeunes (en soulignant la vulnérabilité particulière des jeunes, la pertinence de la prévention de l'infection par le VIH pour ce groupe de population, le rôle des parents et des dirigeants religieux, et l'importance d'une éducation sexuelle intégrée)

3. Promouvoir la responsabilité masculine

- Appuyer l'information et l'éducation qui renforcent les capacités et les connaissances des hommes et des garçons en matière de prévention de l'infection par le VIH, y compris par les centres de conseils
- Encourager les activités de sensibilisation avec les dirigeants religieux concernant le rôle de l'inégalité des sexes dans la propagation du VIH et l'importance d'insister sur la responsabilité des hommes de protéger leurs partenaires
- Encourager la participation des hommes aux programmes de prévention de l'infection par le VIH

4. Mettre fin à la stigmatisation des gens vivant avec le VIH.

- > Encourager le plaidoyer concernant les droits et devoirs des gens vivant avec le VIH
- > Promouvoir une implication plus active des gens vivant avec le VIH dans les initiatives de prévention
- > Former les organisations confessionnelles qui travaillent avec les gens vivant avec le VIH dans le domaine des approches et perspectives efficaces (habilitation, autonomisation et défense des droits, pas seulement la compassion).

Réalisation d'une analyse de la situation

- L'analyse de la situation décrit l'ampleur et la dynamique du problème ainsi que la solution à y apporter. Elle comprend généralement une évaluation de la situation et une évaluation des interventions.
- Les informations spécifiques à y inclure comprennent une analyse du contexte, de la population cible et des services en place.

Élaboration d'un plan d'action

Les plans d'action doivent motiver les dirigeants religieux et les amener à :

- Débattre de leur position et de leurs politiques concernant le VIH/sida
- Examiner l'impact du VIH/sida
- Élaborer des programmes d'enseignement pour la prévention de l'infection par le VIH
- Promouvoir l'observance des événements de sensibilisation au sida
- Fournir des services consultatifs relatifs au VIH/sida
- Prévoir un budget pour les activités de prévention de l'infection par le VIH
- Effectuer des visites d'études dans le pays
- Intégrer les messages de prévention et de lutte contre la discrimination dans les sermons et émissions radio
- Encourager la formation de partenariats communautaires sur le sida.

Suivi et évaluation

Un cadre de suivi et évaluation vous permet de suivre les progrès et de prendre des décisions sur la base d'informations solides :

- Il faut sélectionner des indicateurs pour évaluer si la situation a changé
- Le suivi est le processus régulier de recueil de données et de mesure des progrès en vue de la réalisation des objectifs du programme et de quantification de ce que l'on fait
- L'évaluation consiste à appliquer des méthodes de recherche sociale pour déterminer systématiquement l'efficacité du programme.

Programmation avec les organisations confessionnelles

Exercice :

Élaborer un plan de travail comportant les éléments suivants :

- Deux ou trois messages clés à communiquer aux populations cibles
- Principales activités devant être mises en œuvre par les organisations confessionnelles
- Trois ou quatre indicateurs de progrès.

Session de clôture

Rétro-information :

« Une chose de cet atelier que j'ai appréciée, c'est »



Fonds des Nations Unies pour la population
220 East 42nd Street
New York, NY 10017
www.unfpa.org

ISBN 978-0-89714-820-7
F/1000/2007